

Bulletin municipal

Juillet 2023

96

FLAVIGNAC



Dossier

FLAVIGNAC ET SES VILLAGES

Mairie de Flavignac 87230

05 55 39 11 14

mairie-flavignac@wanadoo.fr

www.flavignac.fr

Sommaire

03 | LE MOT DU MAIRE
04 | CONSEILS MUNICIPAUX
14 | VIE COMMUNALE
22 | LA PAGE DE L'ÉCOLE

24

DOSSIER

FLAVIGNAC ET SES VILLAGES



30 | VIE ASSOCIATIVE
36 | COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
38 | PARC NATUREL RÉGIONAL
39 | MISSION LOCALE RURALE
40 | MÉMENTO

FLAVIGNAC

Mairie de Flavignac
87230 Flavignac
05 55 39 11 14
mairie-flavignac@wanadoo.fr
www.flavignac.fr

Bulletin municipal Juillet 2023
Parution bisannuelle
(janvier et juillet)

Responsable de la publication :
Christian DESROCHE, Maire

Rédaction :
Mairie de Flavignac

Crédits photos :
Couverture : ©Emmanuelle Gros
©Communauté de communes Pays de Nexon Monts de Châlus (p.21, p.36-37),
©Mairie (p.14-17, p.19-21, p.24-27),
©Cabinet Vincent (plans p.15-16), ©PNRPL (p.38), ©Les Carrioles (p.30), ©Union Cycliste (p.33), ©Gymnastique Volontaire (p.34), ©Secours Populaire (p.34), ©Cadanses Folk (p.35), ©École de Flavignac (p.22-23), ©La Quincaill' & Vous (p.32), ©Comité de Jumelage (p.31), ©Flavignac Loisirs (p.33), ©Les Voiz'amies (p.18) ©Thuong Desquaires (p.11), ©SYDED (déchèteries p.37), ©William Windrestin Région Nouvelle-Aquitaine (p.18)

Comité de lecture :
Valérie BETHOULE, Lucienne GAYOT,
Agnès LAFARGE, Colette MALAGNAC,
Christine SAZERAT

Mise en page : Mairie de Flavignac
Impression : Icomia Imprimerie

1^{er} tirage : 500 exemplaires

Le bulletin est distribué par La Poste à tous les foyers de la Commune. Au cas où certains seraient oubliés par les services postaux, nous vous remercions d'en informer le secrétariat de mairie qui dispose de quelques exemplaires.





Au mois de mai, les Communes et les Comités de Jumelage ont fêté le 40^{ème} anniversaire du Jumelage Flavignac-Dietenhofen. Une soixantaine de personnes a fait le voyage en Allemagne pour célébrer ce beau moment de fraternité, signe d'amitié et de respect entre nos peuples. Une très belle réception avec échange de cadeaux était organisée en présence d'autorités locales.

Terminés cet hiver, d'importants travaux de réhabilitation des réseaux, avec la création de réseaux d'eaux pluviales complémentaires place du 8 mai 1945, place Saint-Fortunat et rue Pasteur, ont précédé les aménagements de rues et places dans les mêmes secteurs. La voie de circulation rue Pasteur va être fortement rétrécie ce qui permettra d'augmenter les espaces devant les maisons. De même la place de l'église va être agrandie et traitée en pavés enherbés. La place de la mairie devrait être en travaux pendant une partie de l'été et au début de l'automne. Ces travaux entraînent à chaque fois des désagréments. Les entreprises ont pour consigne de s'adapter au mieux afin de réduire au maximum les difficultés pour les riverains, commerces et services.

La Commune a acheté un ilot bâti dans la rue Pasteur. Le but est d'empêcher l'apparition de ruines dans le cœur du bourg. Dans un premier temps, les bâtiments ont été vidés des gravats et ordures qu'ils contenaient après des années d'abandon. Mis en sécurité, ils ont reçu, là où c'était nécessaire, des couvertures provisoires. Le Conseil municipal réfléchit désormais aux opportunités d'aménagement offertes par cet ensemble

Les travaux d'agrandissement de la Maison de Santé Pluridisciplinaire sont terminés. Il faut souligner que, contrairement à ce qui se passe dans beaucoup de communes, les professionnels de santé ont mené le projet seuls et sans aucune aide financière de la Commune. A l'heure où l'on parle beaucoup de déserts médicaux, il est rassurant de voir que les services de santé de proximité se portent bien à Flavignac.

Comme chaque été, la baignade devrait être surveillée au lac Saint-Fortunat, mais il devient de plus en plus difficile de trouver des surveillants de baignade diplômés. Je profite de l'occasion pour lancer un appel aux jeunes de la Commune qui souhaiteraient passer ce diplôme l'an prochain, pour qu'ils viennent nous voir en mairie.

Le Festival de Saint-Yrieix reprend ses activités ; un des concerts aura lieu le dimanche 6 août à 16 h à l'église de Flavignac (renseignements, réservations sur le site du festival). Le même week-end, l'éco-festival Les Carrioles ravira petits et grands. Le 15 août cette année, on célébrera les 50 ans de la création du lac. La fête sera clôturée par le traditionnel feu d'artifice amplifié pour l'occasion. Plus tard, au mois d'octobre, ce sera l'incontournable Fête du Cidre.

Bon été à tous et bonne lecture.

Christian DESROCHE

CONSEIL MUNICIPAL

17 février 2023

Présents : Christian Desroche (président de séance), Patrick Précigout (secrétaire de séance), Claudine Pradier, François Gayot, René Paraud, Nora Sabourdy Schneider, Hubert Doudet, Jean François Boyer, Karine Bula-Lafont, Stéphanie Pouplier, Maud Gerbaud, Jim Tran, Benjamin Tournois

Absentes avec pouvoir : Caroline Dupeyroux, Isabelle Bernard

Sauf mention contraire, toutes les décisions de cette séance ont été prises à l'unanimité.

■ Assainissement place du 8 mai 1945 - Demande de complément de subvention (CDDI)

Une demande de subvention complémentaire est déposée auprès du Conseil départemental au titre des CDDI (Contrats Départementaux de Développement Intercommunal) pour un montant de 18 126 € HT.

■ Jeu école – Demande de subventions (Conseil départemental et État)

Une demande de subvention est déposée pour un montant de 21 500 € HT auprès de l'État et du Conseil départemental pour le remplacement du jeu situé dans la cour de l'école.

■ Aménagement du centre-bourg – Demande de subvention (Fonds vert)

Une demande de subvention est déposée pour un montant de 671 126 € HT auprès de l'État au titre du Fonds vert (Fonds créé pour l'accélération de la transition écologique dans les territoires) pour les tranches optionnelles 1 et 2.

■ Fonctionnement de l'alarme de l'église - Demande de subvention (DRAC)

La Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) de la Nouvelle Aquitaine participe financièrement à hauteur de 50 % des frais de fonctionnement hors taxes de cette installation.

■ Prise en charge des dépenses d'investissement avant le vote du budget

Le Conseil municipal autorise le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement du budget Assainissement dans l'attente du vote du budget 2023, et ce dans la limite des crédits de 25 000 €.

■ Acquisition d'un bien par voie de préemption

Un bien situé dans le bourg, rue Saint-Fortunat, à proximité du groupe scolaire a été mis en vente ; il comprend une maison et deux parcelles identifiées en « emplacement réservé » dans le PLUi. Le Conseil municipal décide de préempter ce bien afin de constituer une réserve foncière et de ménager des possibilités de développement du groupe scolaire et de ses annexes. Le prix total est fixé à 54 500 € hors frais de notaires.

■ Demande de recours gracieux

Plusieurs courriers similaires ont été adressés au Maire et au Conseil municipal pour une demande de recours gracieux sur la décision prise le 30 septembre 2022 concernant l'étude d'implantation d'une antenne relais multimédia. Le Conseil municipal ne souhaite pas revenir sur sa décision et souhaite que l'étude projetée soit menée à son terme.

■ Création d'un poste d'adjoint administratif pour accroissement temporaire d'activité

Un poste d'adjoint administratif est créé au secrétariat pour un accroissement temporaire d'activité (8 heures par semaine sur une période d'un an).

■ Contrat d'apprentissage

Il est évoqué la possibilité d'avoir recours à un contrat d'apprentissage au sein des services techniques. La Commune se rapprochera de centres de formation pour connaître les différentes démarches et les coûts pour la collectivité.

■ Communauté de communes - Désignation d'un référent économie

La Communauté de communes demande de nommer un élu référent dans le domaine de l'économie. François Gayot est désigné.

Subventions aux associations

René Paraud, en raison de ses fonctions de président de l'Union Cycliste de Flavignac, ne prend pas part au vote.

1) Association à vocation agricole

GVA de Châlus	60 €
---------------	------

2) Associations d'anciens combattants

ACPG-CATM	Gerbe + vin d'honneur de la cérémonie du 8 mai
FNACA	60 €
ANACR	60 €

3) Associations à vocation sportive

ACCA	100 € + 300 € de subvention exceptionnelle (destruction des nuisibles)
Union Cycliste	350 €
Gymnastique Volontaire	100 € + mise à disposition d'une salle d'entraînement

4) Associations à vocation culturelle

JMF, délégation de Châlus	100 €
Amicale Laïque	300 €
Cadanses Folk	150 € + mise à disposition de deux salles d'entraînement
Comité de Jumelage	300 € + 1 700 € de subvention exceptionnelle (40 ^{ème} anniversaire)
Les Carrioles	700 €

5) Associations diverses

FNATH	20 €
Flavignac Loisirs	Mise à disposition d'une salle Saint-Fortunat
Prévention Routière	20 €
Comité de parents d'élèves	250 €
Les Copains d'Eynanças	20 €
Comité des fêtes	300 €

Les sommes seront versées sous réserve de la production par chaque association de son bilan financier approuvé en assemblée générale.

Cotisations diverses (imputation sur les comptes 6281, 65548 et 6558)

Association des Communes Jumelées	100,07 €
AFCCRE	190 €
Société Protectrice des Animaux	705,90 € (montant provisoire sous réserve de réévaluation)
Espaces naturels du Limousin	50 €
Conciliateurs de justice et médiateurs du Limousin	50 €
Mission locale rurale	1 083 €
Ciné Plus	1 000,86 € (montant provisoire sous réserve de réévaluation)
Fondation du patrimoine	120 € (montant provisoire sous réserve de réévaluation)
Association des Maires	270,42 € (montant provisoire sous réserve de réévaluation)
ADIL	146,61 € (montant provisoire sous réserve de réévaluation)
ATEC	1 840,44 € (montant provisoire sous réserve de réévaluation)
PNR Périgord-Limousin	1 285,82 € (montant provisoire sous réserve de réévaluation)
Maires ruraux de France	218,90 € + 220 € pour le site internet
ANPCEN - Villes et villages étoilés	50 €
FREDON	50 €

Inscription d'un chemin de randonnée au PDIPR (plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée)

Le Comité départemental de randonnée pédestre 87 souhaite inscrire au PDIPR l'itinéraire GR® 89 - Chemin de Montagne. Pour l'inscription de ce chemin au PDIPR, les communes situées sur le passage de cet itinéraire sont consultées pour donner leur avis. Le Conseil municipal approuve cette inscription.

Demande de gratuité de la salle des fêtes

L'association Cadanses Folk a demandé la gratuité de la salle des fêtes pour une veillée non payante. Le Conseil décide la mise à disposition gratuite de la salle, hors frais de chauffage.

Demande de subvention du collège de Châlus

Dix enfants de la commune vont participer à un séjour découverte en Italie avec le collège de Châlus en avril 2023. Le reste à charge actuel est de 380 € par élève. La commune participe habituellement à hauteur de 30 % du montant avec un plafond de 100 € par enfant. Jim Tran, père d'un des enfants, ne prend pas part au vote.

Demande utilisation du terrain de football

Un club extérieur à la Commune a demandé l'autorisation de s'entraîner sur le terrain. Il est décidé de donner l'autorisation. Un forfait « énergie » de 10 € sera demandé pour chaque séance d'entraînement.

Orange - Fermeture du réseau cuivre

Orange, propriétaire des réseaux de télécommunication, informe par courrier de la fermeture et de la dépose de son réseau en cuivre.

La Commune de Flavignac sera concernée très prochainement. Chaque foyer non raccordé à la fibre devra changer son installation avant la date de fermeture technique qui interviendrait en novembre 2025.

Une campagne d'information pour aider les foyers à se conformer à ces nouvelles dispositions sera menée par Orange.

Questions diverses

Motion de protestation à l'encontre de la Châtaigneraie Limousine concernant le recueil des offres d'activités, d'hébergements touristiques, d'équipements culturels et de loisirs référencés accessibles

Une motion est adoptée pour indiquer que ce recueil n'a pas référencé toutes les offres, hébergements ou équipements accessibles de la commune de Flavignac.

Bilan du lac

Dossier présenté en séance. Bilan des régies 2022 :

REGIE		SOLDE 2022
PECHE		
	DEPENSES	RECETTES
Carnets	106,26 €	
Vente tickets et cartes		1 069,00 €
Vente/achat poisson/vidange/analyses	174,00 € (truites) 2 900,00 € (gardons)	
TOTAL	3 180,26 €	1 069,00 €
		-2 111,26 €
BUVETTE		
	DEPENSES	RECETTES
Alimentation	1 343,21 €	
Boissons	634,09 €	
Salaire	2 880,63 €	
Achats divers		
Ventes		3 342,60 €
TOTAL	4 857,93 €	3 342,60 €
		-1 515,33 €
BAIGNADE		
	DEPENSES	RECETTES
Oxygène+vêtements	183,21 € + 120,00 €	
Analyses eau lac	1 191,97 €	
Pharmacie	62,09 €	
Achats divers	1 137,60 €	
Salaires	7 998,82 €	
TOTAL	10 693,69 €	0 €
		-10 693,69 €
CAMPING		
	DEPENSES	RECETTES
Salaire	2 112,32 €	
Couvertures		
Analyse eau		
Location emplacements nus		4 920,40 €
Location huttes		663,00 €
TOTAL	2 112,32 €	5 583,40 €
		+3 471,08 €
LOCAL PELERINS		
	DEPENSES	RECETTES
Salaire	1 098,20 €	
Achat de nourriture/divers	184,46 €	
Achat de linge		
Eau/électricité	996,33 €	
Nuitées/dons		5 325,21 €
TOTAL	2 278,99 €	5 325,21 €
		+3 046,22 €
TOTAL GENERAL	23 123,19 €	15 320,21 €
		-7 802,98 €

Bilan des consommations d'énergies

Une hausse du prix des consommations est à constater sur l'année 2022.

Travaux déviation RD 20

Un courrier sera envoyé au Conseil départemental pour l'implantation d'un panneau indiquant Flavignac au giratoire situé à l'intersection de la nationale 21 et de la départementale 20 à Aix-sur-Vienne.

31 mars 2023

Présents : Christian Desroche (président de séance), Patrick Précigout, Claudine Pradier (secrétaire de séance), François Gayot, Caroline Dupeyroux, René Paraud, Nora Sabourdy Schneider, Hubert Doudet, Jean François Boyer, Stéphanie Pouplier, Maud Gerbaud, Isabelle Bernard, Benjamin Tournois
Absents avec pouvoir : Karine Bula-Lafont, Jim Tran

Sauf mention contraire, toutes les décisions de cette séance ont été prises à l'unanimité.

Compte administratif Assainissement – Résultats de l'année 2022

Section d'investissement	
Report excédentaire N-1 :	141 930,62 €
Dépenses :	141 979,08 €
Recettes :	79 181,79 €
Résultat de l'exercice :	- 62 797,29 €
Résultat cumulé :	+ 79 133,33 €
Reste à réaliser Dépenses :	152 511 €
Reste à réaliser Recettes :	73 378 €
Section de fonctionnement	
Report excédentaire N-1 :	23 301,02€
Dépenses :	50 973,38 €
Recettes :	43 132,30 €
Résultat de l'exercice :	- 7 841,08 €
Résultat cumulé :	+ 15 459,94 €

Principales dépenses d'investissement : travaux assainissement de la place du 8 mai 1945 et de la rue Pasteur, remboursement d'emprunts (capital) et amortissements.

Principales recettes d'investissement : subvention de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne pour les travaux de la place du 8 mai 1945 et de la rue Pasteur et des amortissements.

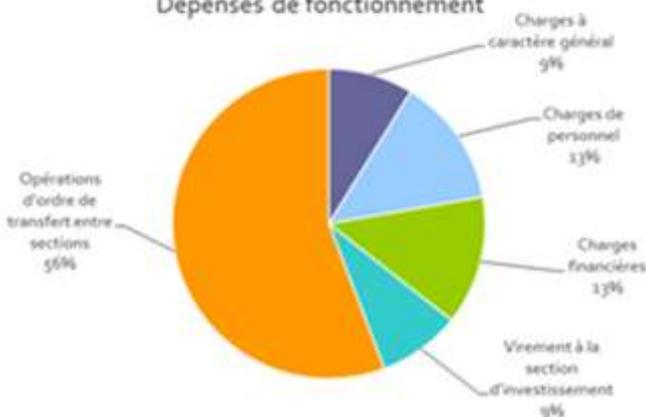
Principales dépenses de fonctionnement : eau, électricité, entretien et contrôles de la station d'épuration, remboursement d'emprunts (intérêts), amortissements et frais divers reversés au budget de la Commune.

Principales recettes de fonctionnement : redevance assainissement, taxes de raccordements (PFB : participation aux frais de branchement et PFAC : participation aux frais d'assainissement collectif) et amortissements.

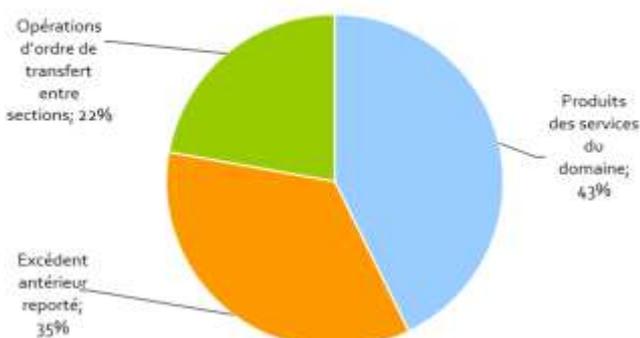
Compte administratif de la Commune - Résultats de l'année 2022

Section d'investissement	
Report déficitaire N-1 :	- 175 461,91 €
Dépenses :	412 892 €
Recettes :	679 701,98 €
Résultat de l'exercice :	+ 266 809,98 €
Résultat cumulé à reporter :	+ 91 348,07 €
Reste à réaliser Dépenses :	180 858 €
Reste à réaliser Recettes :	129 296 €
Section de fonctionnement	
Report excédentaire N-1 :	368 467,65 €
Dépenses :	788 832,02 €
Recettes :	1 053 107,93 €
Résultat de l'exercice :	+ 264 275,91 €
Résultat cumulé :	+ 632 743,56 €
Affectation à l'investissement :	0 €
Montant à reporter N+1 :	+ 632 743,56 €

BUDGET ASSAINISSEMENT 2022
Dépenses de fonctionnement

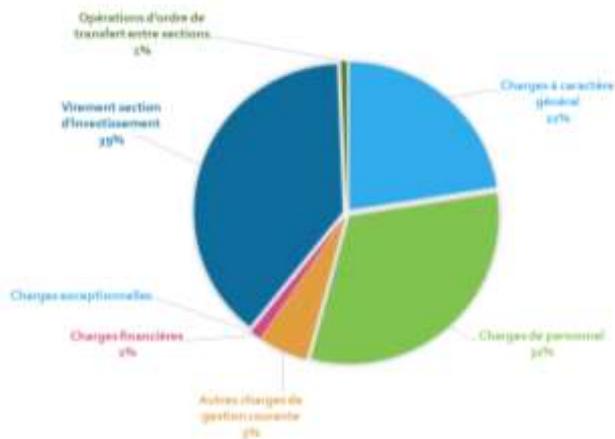


BUDGET ASSAINISSEMENT 2022
Recettes de fonctionnement

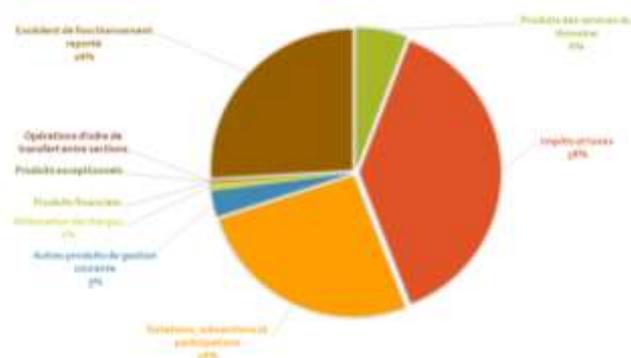


L'excédent de fonctionnement permettra de réaliser un virement plus important à la section d'investissement.

COMPTE ADMINISTRATIF COMMUNE 2022
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



COMPTE ADMINISTRATIF COMMUNE 2022
RECETTES DE FONCTIONNEMENT



En section de fonctionnement : les recettes sont nettement supérieures aux dépenses, ce qui permet de dégager un solde positif sur l'exercice de 264 275 €. Le résultat cumulé de la section de fonctionnement permet de réaliser un report sur l'année N+1 de + 632 743 €.

Principales dépenses d'investissement : travaux de voirie, acquisition de matériel (éplucheuse à pommes de terre ainsi que divers matériel pour la cantine, débroussailleuse autoportée, meuleuse, matériel et signalétique adaptés aux nouvelles normes de baignade), achat de terrain rue Parmentier, achat d'immeubles rue Pasteur, aménagement de la place du Général de Gaulle, achat de jeux pour le lac, plantation de haie au camping, réalisation d'un terrain multisports (city stade), nettoyage et suivi de la toiture de l'église, remboursement d'emprunts (capital), amortissements.

Principales recettes d'investissement : subventions de l'État, du Conseil départemental, du Syndicat Énergies Haute-Vienne ; FCTVA, excédent de fonctionnement capitalisé, un virement de la section de fonctionnement, amortissements.

Reste à réaliser en dépenses : achat d'immeubles rue Pasteur, travaux d'enfouissement des réseaux de télécommunication au Brouillet, travaux d'extension du réseau électrique rue Pasteur, éclairage public et borne place du Général de Gaulle, travaux d'enfouissement des réseaux avenue Jean Jaurès, travaux de conservation des immeubles rue Pasteur.

Reste à réaliser en recettes : subvention du Conseil départemental pour les travaux de grosses réparations sur la voirie communale (GRVC), pour les travaux d'aménagement de la place du Général de Gaulle, pour les travaux d'éclairage public et la borne place du Général de Gaulle, pour les travaux d'enfouissement des réseaux d'éclairage public avenue Jean Jaurès ; subventions de l'État pour les travaux d'aménagement de la place du Général de Gaulle ; subventions du SEHV pour les travaux d'éclairage public et la borne place du Général de Gaulle ; subvention de l'Agence nationale du Sport pour le city stade.

Pour information, le montant de la dette au 31 décembre 2022 était de 558 908 €.

Monsieur le Maire s'étant retiré du lieu de séance pendant les votes des comptes administratifs, René Paraud préside la séance.

■ Affectation des résultats du budget communal et du budget annexe assainissement

Pour chacun des budgets, il n'y a pas besoin de financement de la section d'investissement, le résultat de la section de fonctionnement est entièrement reporté en section de fonctionnement (compte 002).

■ Vote du budget annexe assainissement et du budget communal

• Budget annexe ASSAINISSEMENT

La section de fonctionnement s'équilibre en recettes et dépenses à **59 198 €**.

Principales dépenses de fonctionnement : eau, électricité, entretien et contrôles de la station d'épuration, remboursement d'emprunts, amortissements et frais divers reversés au budget de la Commune.

Principales recettes de fonctionnement : redevance assainissement, taxes de raccordements (PFB : participation aux frais de branchement et PFAC (participation frais assainissement collectif) et amortissements.

La section investissement s'équilibre à **279 345 €**.

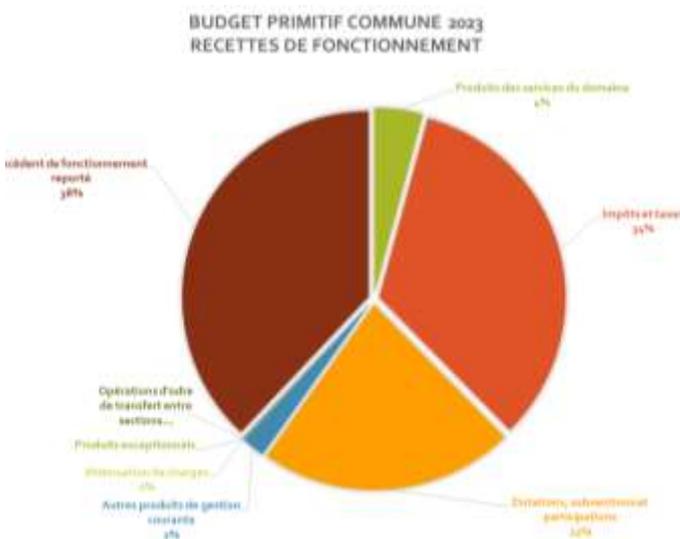
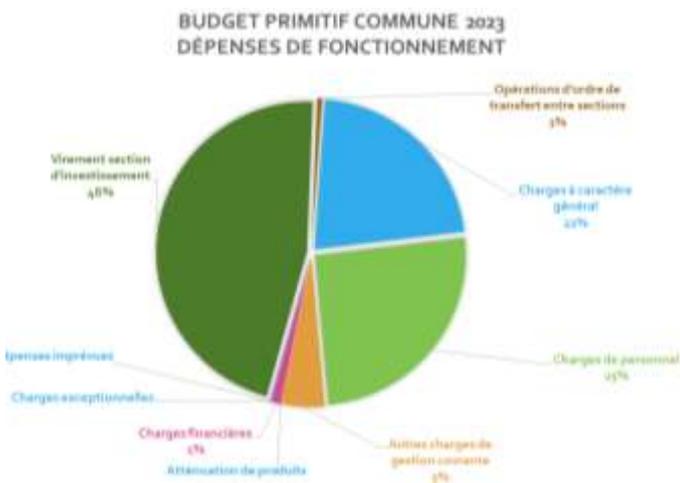
Principales dépenses d'investissement prévues : fin des travaux d'assainissement de la rue Pasteur et de la place du 8 mai 1945 (allongement du réseau et réfection du réseau en préalable aux travaux d'aménagement du centre-bourg), amortissements et remboursement du capital des emprunts.

Principales recettes d'investissement prévues : subventions du Conseil départemental et de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne pour les travaux d'assainissement de la rue Pasteur et de la place du 8 mai 1945, FCTVA, amortissements, excédent de la section de fonctionnement capitalisé.

- **Budget général COMMUNE :**

En section de fonctionnement, le budget s'équilibre en dépenses et recettes à **1 664 710 €**.

Répartition de la section de fonctionnement :



En section d'investissement, le budget s'équilibre à **1 318 504 €**.

Répartition de l'investissement :

Dépenses prévues en 2023 :

GRVC - Travaux voirie : 70 000 € avec subvention du Conseil départemental (40 % du montant HT et il reste à percevoir 22 363 € sur les travaux de 2022).

Matériel divers : 25 000 € pour le remplacement d'un véhicule pour les agents d'entretien, 4 000 € pour l'acquisition de panneaux de signalisation, 15 000 € pour l'acquisition de verres et d'une cireuse pour la salle des fêtes, un écran de vidéoprojecteur pour la mairie, un aspirateur pour l'école, des échelles et 6 000 € pour l'installation d'une borne à la salle des fêtes.

Travaux sur divers bâtiments : 5 000 €.

Acquisition terrains : 7 000 € pour du terrain nu.

Achat d'immeubles : il reste à payer 65 000 € pour des immeubles rue Pasteur avec une prévision de 60 000 € pour des biens sis rue Saint-Fortunat (15 000 € de terrain et 45 000 € de bâtiment).

Aménagement place du Général de Gaulle : 60 000 € pour solder la réalisation de la première tranche des travaux. Il reste à percevoir une subvention du Conseil départemental de 22 551 € et deux subventions de l'État (DETR et DSIL) pour un montant de 46 199 €.

Enfouissement de réseaux – Le Brouillet : il reste à payer 7 074 € pour l'enfouissement des réseaux de télécommunication.

Extension du réseau électrique – Rue Pasteur : il reste à payer 2 500 €.

Éclairage public centre-bourg et borne du marché : il reste à payer 37 725 € avec une participation du SEHV de 12 206 € et une subvention du Conseil départemental de 6 120 €.

Stade multisports (city stade) : il reste à percevoir 10 337 € de subvention de l'Agence nationale du Sport.

Éclairage public avenue Jean Jaurès : il reste à payer 28 559 € avec une subvention du Conseil départemental de 9 520 € soit 40 % du montant restant à charge.

Lac Saint-Fortunat – Aire de jeux : 5 000 € pour l'acquisition de nouveaux jeux.

Immeubles rue Pasteur : il reste à payer 40 000 € de travaux. 5 000 € sont prévus pour des frais d'études.

Aménagement de terrain rue Parmentier : 5 000 €.

Effacement de réseaux rue Pasteur : 2 386 € pour les réseaux électriques et 17 614 € pour les réseaux de téléphone.

Jeu cour école : 25 800 €.

Aménagement rue Pasteur (tranche de travaux du centre-bourg) : 512 000 € avec une subvention du Conseil départemental de 170 652 € soit 40 % du montant restant à charge.

Aménagement Place du 8 mai 1945 (tranche de travaux du centre-bourg) : 204 790 € avec une subvention du Conseil départemental de 69 348 €.

Plantations : 10 000 €.

École préau : 10 000 €.

Atelier de la commune (loué à Grock Café) : 5 000 € pour la modification des sanitaires.

Les principales dépenses restantes sont constituées du remboursement du capital des emprunts et des amortissements.

La section d'investissement s'équilibre en recettes essentiellement grâce à des subventions du Conseil départemental, de l'État, du Syndicat Énergies Haute-Vienne, de l'Agence nationale du sport, du FCTVA, un virement de la section de fonctionnement et des amortissements.

■ Vote des taxes locales

Compte tenu du contexte actuel et des résultats budgétaires constatés, le Conseil municipal décide de ne pas augmenter le taux des taxes locales. Le taux de la taxe d'habitation, figé de 2020 à 2022, est de nouveau voté à compter de 2023. Cette taxe ne concerne plus que les résidences secondaires.

■ Travaux de voirie

Cinq entreprises ont été consultées, quatre ont répondu. Voici leur offre :

- CMC TP : 63 859,58 € HT
- Eiffage : 64 386,50 € HT
- Eurovia : 64 840 € HT
- Pijassou TP : 50 995,30 € HT

L'entreprise Pijassou a donc été retenue pour un montant de 50 995,30 € HT.

Vote : 14 pour et 1 abstention

Les travaux de dérasement seront effectués par l'entreprise Teyssier pour un montant de 3 543 € HT.

■ Marché de fauchage

La Commune décide d'adhérer à un marché de fauchage groupé avec 8 communes pour une durée de 2 ans.

■ Taxe de séjour - Modification des régies

Compte tenu de l'instauration de la taxe de séjour par la Communauté de Communes depuis le 1^{er} janvier 2023, il est nécessaire de modifier les régies pour pouvoir percevoir cette nouvelle taxe et la reverser à l'intercommunalité. Le montant de l'encaisse de la régie du local pèlerins sera également modifié pour tenir compte de cette nouvelle situation.

■ Tarifs camping

Les tarifs du camping sont modifiés à compter du 1^{er} mai 2023 comme suit :

Tente : forfait comprenant 1 emplacement pour 1 tente, 1 véhicule et l'électricité : 7 €/nuitée

Caravane simple essieu : forfait comprenant 1 emplacement, 1 véhicule et l'électricité : 11 €/nuitée

Caravane double essieu : forfait comprenant 1 emplacement, 1 véhicule et l'électricité : 20 €/nuitée

Chalet Saint-Fortunat : 20 €/nuitée

+

Personne : de plus de 18 ans : 2,30 €/nuitée et de moins de 18 ans : 1,50 €/nuitée

Animaux (chat, chien, équidé) : 1 €/nuitée

Véhicule supplémentaire : 3 €/nuitée

Garage mort : jusqu'au 30^{ème} jour : 3,50 €/nuitée et à partir du 31^{ème} jour : 2 €/nuitée

Chalets Saint-Fortunat : 100 €/semaine (les personnes et les animaux ne sont pas compris dans ce tarif, il faudra appliquer le tarif à la nuitée indiqué précédemment).

■ Tarifs des transports scolaires

La Région a transmis ses tarifs pour les 3 prochaines années scolaires. La Commune maintient sa participation à 50 % du reste à charge des familles pour le primaire et à 100 % pour la navette. Il n'y a pas de participation pour le secondaire.

■ Personnel - Mission de médiation préalable obligatoire

En cas de conflit entre le personnel et la Commune, afin d'éviter le recours au juge administratif, il existe des modes de recours alternatifs. Le Centre de gestion propose d'adhérer à une mission de médiation préalable obligatoire. Le Conseil municipal décide d'adhérer.

■ **Création d'un emploi saisonnier**

Compte tenu de l'accroissement des tâches à réaliser par les services techniques pendant la période estivale, la Commune décide de créer un poste d'adjoint technique saisonnier pour la période de mai à octobre.

■ **Fixation du prix de vente d'un terrain avenue Jean Jaurès**

La Commune décide de mettre en vente un terrain constructible, situé 1 avenue des Chabannes, d'une surface de 3 020 m² pour un prix de 32 000 €.

■ **SYDED – Désignation d'un élu référent**

Le SYDED demande la désignation d'un élu référent qui souhaite s'investir sur la thématique des déchets et de l'économie circulaire. Christian Desroche est désigné.

■ **Demande d'aide financière**

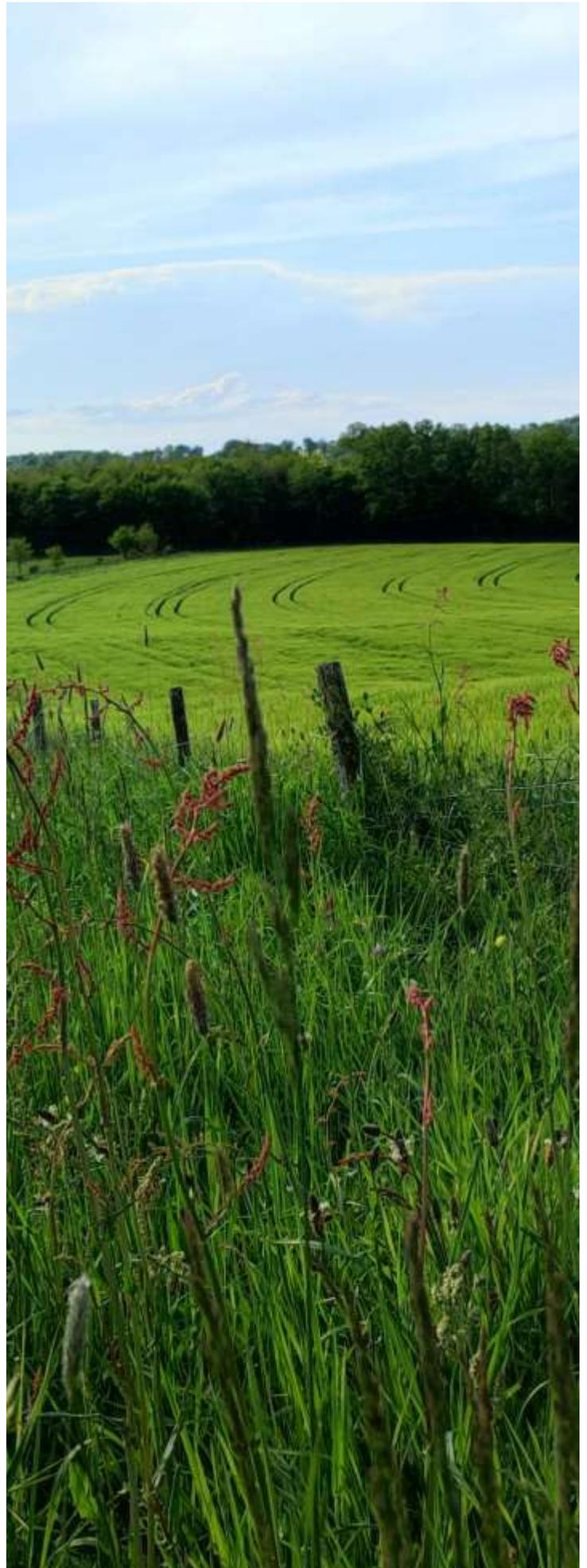
Monsieur le Maire indique qu'il a été saisi d'une demande d'aide financière par l'association Voiz'amies (habitantes de Flavignac).

Leur projet est de participer à l'édition France 2023 du 1er rallye électro-féminin : 100 % électrique et 100 % féminin.

Ce challenge organisé par Natur'Elles Aventures va se dérouler sur cinq jours du 04 au 10 juin 2023. C'est un concept de rallye soucieux de l'environnement. Le Conseil décide de leur attribuer une subvention de 500 € et de leur fournir des tee-shirts et un autocollant pour la voiture avec le logo de Flavignac.

■ **Questions diverses**

La Communauté de Communes propose de participer à une étude pré-opérationnelle d'opération programmée d'aménagement de l'habitat et renouvellement urbain (OPAH-RU). La Commune s'inscrit à cette étude.



16 juin 2023

Présents : Christian Desroche (président de séance), Patrick Précigout, Claudine Pradier, François Gayot, René Paraud (secrétaire de séance), Nora Sabourdy Schneider, Hubert Doudet, Jean François Boyer, Maud Gerbaud, Isabelle Bernard, Jim Tran

Absentes avec pouvoir : Caroline Dupeyroux, Karine Bula-Lafont, Stéphanie Pouplier

Absent excusé : Benjamin Tournois

Sauf mention contraire, toutes les décisions de cette séance ont été prises à l'unanimité.

■ Taxe de séjour – Convention avec la Communauté de Communes

Le Conseil municipal décide de signer la convention proposée par la Communauté de Communes Pays de Nexon – Monts de Châlus concernant les modalités de reversement de la taxe de séjour récemment instituée sur le territoire au profit de la Communauté de Communes. Celle-ci sera reversée une fois par an au mois de mars de l'année N+1.

■ Orange – Redevance d'occupation du domaine public

La redevance d'occupation du domaine public versée par Orange à la commune est fixée à 2 603,75 €.

■ Tarifs cantine

Compte tenu de l'augmentation des denrées, de l'énergie, le Conseil municipal décide d'augmenter le prix du repas de la cantine scolaire à compter de septembre 2023. Le prix du repas enfant est fixé à 2,90 € et à 6,50 € pour les adultes. Le prix du repas occasionnel est supprimé. Établis en concertation avec les communes qui en sont membres, ces tarifs sont les mêmes sur l'ensemble du RPI. Ils sont très inférieurs au prix de revient.

■ Tarifs buvette

Le Conseil municipal fixe les tarifs des produits vendus à la buvette du lac Saint-Fortunat pour la saison estivale 2023.

■ Questions diverses

Travaux d'aménagement du centre bourg

Les travaux ont repris côté église et rue Pasteur. La voirie sera rétrécie ; les espaces piétons et la place seront agrandis en surface pavée enherbée. Ces premiers travaux devraient être terminés début août, hormis le revêtement définitif des bandes roulantes. A la rentrée, les travaux commenceront place du 8 mai 1945 (carrefour devant la mairie et la station essence ainsi que l'accès à la maison de santé pluridisciplinaire).

Panneaux de signalisation et marquages au sol

Des devis sont demandés en vue du renouvellement et du complément de la signalisation en différents points de la commune.

■ Adhésion au collectif Bon Sens Paysan (TramTrain)

Le Collectif Bon Sens Paysan (BSP) défend avec ses partenaires le projet d'une refonte complète des transports du quotidien sur le bassin de vie (département de la Haute-Vienne et au-delà) en s'appuyant prioritairement sur l'étoile ferroviaire encore conservée autour de Limoges, l'une des plus denses qui existent encore en France autour d'une ville centre.

Nommé localement TramTrain Limousin, il propose de desservir sans rupture de charge le tissu urbain et rural en réponse aux besoins de mobilité des bassins de vie et d'usage ; il serait complété par une offre fine associant bus et autres moyens à partir des gares desservies. Le collectif BSP fédère et accompagne en ce sens les acteurs territoriaux, habitants, collectivités, associations, syndicats et entreprises autour du projet. Pour plus d'informations et détails sur ce projet : <https://www.tramtrain-limousin.fr/>. Ce projet local entre en parfaite résonance avec la loi sur la mobilité récemment votée et les projets de RER en province. Le Conseil municipal décide d'adhérer à ce collectif. Le montant de l'adhésion est de 1 €. Le Conseil municipal décide de faire en plus un don de 100 € à ce collectif pour contribuer à son fonctionnement.

APPEL A PARTICIPATION

Partagez vos plus belles photos pour illustrer le bulletin municipal

Suite à un mini concours photo lancé via le groupe Facebook « Flavignac », la couverture de votre bulletin est illustrée par la photo d'Emmanuelle Gros (champ entre Les Chabannes et la rue Pasteur). Nous tenons à la féliciter pour cette magnifique prise de vue !

Pour cette première édition, nous avons reçu 8 photographies, prises par 5 participants, à départager. Le choix ayant été difficile, nous avons souhaité glisser dans les pages une seconde prise de vue pour agrémenter le contenu du bulletin. Nous la devons à Thuong Desquaires (p.11).

La Commission Culture, Communication et Patrimoine vous propose de **participer à nouveau à la couverture et/ou l'illustration intérieure du prochain bulletin municipal.**

Le thème retenu pour la prochaine fois : l'agriculture à Flavignac

Comment participer ?

- Format de prise de vue : horizontal ou vertical
- La meilleure résolution possible (si la photo n'est pas de bonne qualité, nous ne pourrons malheureusement pas l'utiliser)
- Bien mettre vos noms/prénoms pour pouvoir créditer la photo
- Indiquer le lieu précis de la vue
- **Date limite de dépôt des photos : 15 novembre 2023**
- **Votre (ou vos) participation(s) sont à envoyer par mail à l'adresse : jeparticipeflavignac@gmail.com**
- Vous pouvez envoyer plusieurs photos mais 1 par 1 (1 photo = 1 mail participation)

N'hésitez pas à dénicher des petits endroits moins connus !

Un jury composé de 5 personnes de la Commission choisira la photo qui illustrera la couverture du bulletin municipal, voire celles qui agrémenteront le bulletin.

Il n'y a rien à gagner, la commune ne versera pas de droits d'auteur pour cette utilisation (elle indiquera uniquement le crédit photo) : juste le plaisir de partager !

Nous remercions chaleureusement les participants pour ce premier essai et nous vous espérons nombreux pour la prochaine édition.

Préau école

Des devis vont être demandés pour crépir le mur intérieur du préau de l'école.

Columbarium

Des entreprises spécialisées vont être consultées en vue de l'extension du columbarium.

Projet de construction d'une halle sur la place du Général de Gaulle

La Commune, par le biais de la commission « Travaux » va consulter des architectes et/ou des entreprises spécialisées pour des propositions de projets de halles.

Bâtiments rue Pasteur

Concernant l'îlot de bâtiments rue Pasteur achetés par la Commune, le Maire va demander s'il est possible de faire une étude d'orientation pré-opérationnelle à SOLIHA. Ce bureau d'études œuvre auprès de la Communauté de Communes dans le cadre d'une opération programmée de l'amélioration de l'habitat (Programme Petites Villes de Demain).

Motion sur le projet de loi Zéro artificialisation nette (ZAN)

Le Conseil municipal décide de voter la motion proposée par l'association des maires ruraux de France (AMRF). Le Gouvernement travaille sur une loi qui vise à diviser par deux d'ici 2030 le nombre de mètres carrés d'artificialisation des sols. La conséquence pour nos communes rurales sera d'avoir encore moins de surface constructible. Cette motion a pour but de dénoncer ce risque et elle demande notamment plus de moyens pour la rénovation et la revitalisation des cœurs de villages et de bourgs.

Demande de gratuité de la salle des fêtes

L'association des parents d'élèves a demandé la gratuité de la salle des fêtes pour l'organisation du spectacle de la fête de fin d'année de l'école. Cette manifestation est gratuite. Le Conseil accepte cette mise à disposition. L'utilisation de la cuisine quant à elle reste payante.

Feu d'artifice du 15 août

Un feu d'artifice est prévu pour un montant de 7 000 € TTC.

Camping

La commission municipale en charge du camping propose de mettre à l'étude la possibilité d'installer un ou plusieurs mobil-homes afin de compléter l'offre déjà en place (camping caravaning classique, chalets...).

TRAVAUX DE MISE EN SÉPARATIF DES RÉSEAUX PLACE SAINT-FORTUNAT ET RUE PASTEUR

De novembre 2022 à février 2023, l'entreprise PRADEAU TP a réalisé des travaux de réseaux séparatifs eaux pluviales et assainissement place du 8 mai 1945 et rue Pasteur. Le but est de renouveler le réseau des eaux usées datant des années 1970 et de créer un réseau d'eaux pluviales afin de dévier toutes celles-ci directement vers le milieu naturel au lieu de les faire transiter par la station d'épuration. **Nous demandons à tous les propriétaires qui ne l'auraient pas encore fait de mettre leurs réseaux privatifs en concordance avec cette nouvelle situation dans les plus brefs délais.**



Rue Saint-Fortunat

Le coût des travaux et de la maîtrise d'œuvre s'élève à 224 506 € HT financés en partie par l'Agence de l'eau Loire Bretagne (40%) et le Conseil départemental de la Haute-Vienne (35%). Pour sa part, le Syndicat des eaux Vienne-Briance-Gorre (VBG) a réalisé et financé le renouvellement du réseau d'eau potable ainsi que les branchements. Ces travaux précèdent la suite de l'aménagement du centre-bourg.

Rue Pasteur



TRAVAUX BATIMENTS RUE PASTEUR

Des travaux de gros nettoyage, d'enlèvement de gravats en tout genre, de sécurisation et de protection des murs ont été réalisés sur les immeubles achetés par la Commune dans la rue Pasteur.

Bien qu'il s'agisse de travaux provisoires avec des tôles bacs acier, une déclaration préalable a été déposée et acceptée par l'architecte des Bâtiments de France. Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise Destermes de Pensol.

Une réflexion sur l'aménagement de cet îlot est en cours au sein du Conseil municipal.



Ancienne forge, rue Pasteur



Vue depuis le champ de foire

AMENAGEMENT DU CENTRE-BOURG TRANCHES OPTIONNELLES 1 ET 2



Place de l'Église

Les travaux de la tranche optionnelle 2 (place Saint-Fortunat et rue Pasteur) ont débuté fin mai. Ils sont confiés à l'entreprise COLAS. C'est la continuité de l'aménagement déjà réalisé autour et sur la place du Général de Gaulle. Le but est d'élargir les trottoirs en pavés enherbés, que ce soit sur l'esplanade de l'église ou dans la rue Pasteur, et de rétrécir la voie de circulation afin de ralentir la vitesse des véhicules. Comme dans la tranche précédente, des végétaux seront plantés en pied de façades.

Le Conseil départemental prend à sa charge le renforcement et la bande roulement de la RD 59. L'essentiel des travaux de pavage devrait être terminé sur la place de l'église avant le mois d'août, sauf imprévu.



Rue Pasteur

À l'automne commencera l'aménagement de la place du 8 mai 1945 avec une nouvelle allée plus centrale pour aller à la maison de santé et des parkings de chaque côté. Des arbres d'alignement seront plantés côté salle des associations. Dans cette partie la place sera traitée en grave perméable. La pelouse de la maison des associations sera enrichie d'arbres fruitiers.



AVANT



APRÈS

RÉOUVERTURE D'UN CHEMIN PUBLIC



Un chemin public situé à La Rebeyrolle, faisant limite avec la commune des Cars, a été réouvert. Il rejoint le lieu-dit Les Petits Monts sur la commune des Cars. Lorsque cette dernière aura réalisé la même opération sur le chemin menant au village, ce tronçon sera inclus dans un nouveau chemin de randonnée de la commune des Cars qui passera pour partie sur la commune de Flavignac. Les travaux ont été réalisés par l'entreprise Epieux Débroussaillage de Beynac qui a utilisé un robot télécommandé pour nettoyer ce chemin complètement encombré de repousses d'arbres depuis des années.

LE LAC SAINT-FORTUNAT A 50 ANS

« 50 ans », c'est la force de l'âge mais c'est finalement très jeune pour un élément de paysage dont on croit qu'il a toujours été là. 50 ans, c'est l'âge du lac Saint-Fortunat mis en eau en 1973.

Dans les années 1960-1970, on commence à s'intéresser au tourisme en Limousin et notamment au «tourisme vert». On équipe alors la région de plans d'eau de baignade comme, par exemple, le lac plaisance à Saint-Hilaire-les-Places ouvert aux amateurs quelques années plus tôt.

La Municipalité de Flavignac profite alors de la vente d'un domaine agricole, situé immédiatement au sud du bourg, pour acquérir une quinzaine d'hectares dans le vallon du Brouillet, afin de créer un plan d'eau d'un peu plus de 5 ha et un espace dédié aux sports et loisirs.

Quelques années plus tard, la Commune devient également propriétaire des bâtiments de l'ancienne ferme, situés en lisière du bourg ancien, bâtiments transformés peu après en salles des fêtes et de loisirs et dotés d'une vaste esplanade.



Cet ensemble, dominant directement la plage, est idéal pour l'organisation de fêtes et événements en tout genre comme la Fête du Cidre, le festival des Carrioles, le fameux feu d'artifice du 15 août, etc.

Le lac, sa plage, ses différents équipements, très prisés des habitants et des visiteurs, présentent ainsi la très rare particularité dans la région de faire partie intégrante du bourg. L'image de celui-ci et de son élégante église, se mirant dans les eaux du lac, est désormais devenue une vue pittoresque et emblématique du Pays de Nexon – Monts de Châlus et du Parc naturel régional Périgord Limousin.

Pour passer une journée au bord du lac Saint-Fortunat, la commune met à votre disposition : baignade (surveillée du 8 juillet au 20 août tous les jours sauf le lundi, de 13h30 à 19h), buvette (glaces, friandises, etc.), pêche (tickets disponibles au Café des Sports, au restaurant Saint-Fortunat, à la mairie et à la buvette), aire de jeux pour enfants, terrain de pétanque, de volley, parcours de santé, tables de pique-nique et barbecues.

FÊTE DU 15 AOÛT, 50 ANS DU LAC

1973-2023 :
50 ans !

Mardi 15 août,

Lac Saint-Fortunat, place de Diethenhofen

Organisation : Comité des Fêtes, ACCA, Union Cycliste de Flavignac, Tennis de Table Flavi Loisirs, Comité de Jumelage, Association des Parents d'Élèves et Commune.

Au programme de la journée :

Initiation paddle et canoë de 11h à 17h (payant)

Exposition « Vieilles mécaniques » à partir de 11h30

Rando cyclo adultes et enfants à 14h

Plantation d'un arbre vers 17h30

Découverte du tennis de table

Jeux et animations pour enfants (châteaux de sable...)

Fête foraine

Projection du film réalisé pour le 40^{ème} anniversaire du Jumelage Flavignac-Diethenhofen (en continu sur la journée)

Feu d'artifice (22h30)

Bal (après le feu d'artifice)

Restauration sur place midi et soir

Buvette et glaces toute la journée



SIETA-TE, la cabane du Périgord-Limousin

À parcourir la commune, votre regard a sans doute été attiré par la présence d'une table et une chaise géantes, là, au lac... *Qu'es aquo ?*

L'an dernier une extraordinaire aventure artistique a commencé sur le territoire du Parc naturel régional que les organisateurs du Festival « Les Carrioles » souhaitent partager avec vous. La célèbre compagnie l'Homme debout (connue pour ses spectacles de rue où s'animent des marionnettes géantes) a investi le Périgord-Limousin pour y imaginer, avec les habitants, son nouveau spectacle : "La cabane à Plume(s)".

Pour jouer ou résister, pour rêver ou travailler, pour revendiquer ou survivre, pour se rassembler ou être seules, toujours pour s'abriter, les personnes qui fabriquent et utilisent des cabanes se positionnent en marge du monde.

Cette œuvre nommée *Sieta-te* (assieds-toi) est le fruit d'une résidence de création où les habitants ont imaginé, avec la Compagnie, ce que pourrait être la cabane du Périgord-Limousin. L'ensemble qu'ils ont fabriqué évoque la cabane de notre enfance, celle que l'on improvise avec quelques couvertures. Elle se veut le reflet du Périgord-Limousin à travers ses qualités d'accueil, sa douceur de vie, le bien manger et, par son aspect rassurant, l'humanité de ses habitants sur une « terre des possibles » qu'il faut prendre le temps de découvrir. Cette création sera présente quelques semaines sur Flavignac avant de reprendre son itinérance dans les communes du Parc.



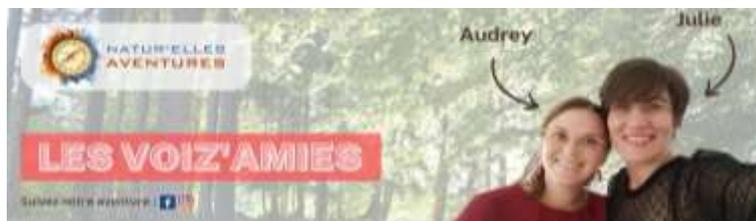
Quant au spectacle, rendez-vous les vendredis 13 et samedis 14 octobre à Piégut-Pluviers (24) pour vivre un rassemblement joyeux, un moment de fête, où l'on danse, chante et on déambule pour accompagner Plume, la marionnette géante, dans son combat pour la protection de notre environnement.

Programme des festivités en septembre sur le site du Parc : <http://www.pnr-perigord-limousin.fr>

Pour en savoir plus sur le projet :

<https://noscabanes.cie-lhommeдебout.fr>

Deux Flavignacoises ont participé, en juin, au Natur'Elles Aventures : un challenge d'orientation mixant des étapes en véhicule 100% électrique et en trek, sans notion de vitesse. Natur'Elles Aventures soutient l'association Ma Terre N'Elles qui mène des actions en faveur de notre planète dans les pays traversés. Elles nous racontent leur périple :



« Ça y est l'aventure est finie et nous revenons de cette semaine incroyable avec des étoiles plein les yeux et des souvenirs plein la tête. Tous les « ingrédients » étaient au rendez-vous pour vivre une expérience inoubliable : des paysages à couper le souffle, des rencontres bienveillantes, une voiture performante, une logistique fluide, la déconnexion numérique et un duo de choc !

Nous avons parcouru 708 km en voiture et 46 km en trek, sans compter nos erreurs d'orientation rajoutant des km au compteur et à nos gambettes ! Nous avons sillonné les paysages de la Savoie et de la Haute-Savoie découvrant des lieux encore sauvages et préservés. Cela a renforcé notre conviction que nous devons chacun poursuivre nos efforts pour préserver notre belle planète. L'expérience de la voiture électrique nous a offert une conduite agréable et silencieuse pour profiter pleinement des bruits de la nature : nous avons été encouragées dans chaque montée de col par les oiseaux. Même si la compétition n'était pas notre motivation première, nous sommes fières de terminer 1^{ère} sur 2 étapes de ce rallye, et de finir 4^{ème} sur 14 au classement général.

Nous souhaitons remercier nos familles, amis et sponsors, tout particulièrement la Commune de Flavignac et ses habitants, qui nous ont soutenues et suivies tout au long de notre aventure.

Si cela était à refaire nous le referions sans hésitation. Nous ressortons grandies de cette aventure et notre amitié s'en retrouve encore plus belle et plus forte. Cette expérience nous a permis de repousser nos limites, de vivre l'instant présent. Transmettre ces valeurs à nos filles, leur démontrer qu'avec du courage, de la détermination et de la solidarité, rien n'est impossible.

Et à toutes celles à qui l'idée de « sortir de leur zone de confort » a un jour traversé l'esprit, n'hésitez pas, foncez ! »



MAISON DE SANTÉ

L'ancien cabinet médical et paramédical de Flavignac est devenu, après 2 ans de travaux, la nouvelle **Maison de Santé Pluridisciplinaire (MSP) Ambroise Paré**. Les locaux repensés et considérablement agrandis ont été officiellement inaugurés en présence de tous les personnels de santé. La MSP comprend actuellement : 2 médecins, 4 infirmiers(-ières), 2 kinésithérapeutes, 1 psychologue et 1 orthophoniste.

Cet équipement de qualité est une véritable chance pour la Commune, à l'heure où beaucoup de communes connaissent de réelles difficultés pour attirer des personnels de santé. Et ce d'autant plus qu'à Flavignac, les professionnels ont assumé seuls la réalisation de cette maison de santé, sans aide financière de la Commune.



PHARMACIE DE FLAVIGNAC

Depuis le 26 décembre 2022, Béatrice Bendrell, pharmacien, précédemment pharmacien adjoint dans une pharmacie de Saint-Yrieix-la-Perche, a pris la suite de Jean François Boyer comme pharmacien titulaire de la **Pharmacie de Flavignac**.

Les horaires d'ouverture sont désormais :

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h et le samedi de 9h à 13h.

9, Rue Jean Moulin. 05 55 39 11 13

Pharmacie de Flavignac, 9, rue Jean Moulin



LE GOÛT DES RENCONTRES : LAPIN À LA BIÈRE À FLAVIGNAC

Pour son émission *Le goût des rencontres*, sur France TV, la cheffe Justine Piluso sillonne la Nouvelle-Aquitaine à la rencontre des hommes et des femmes de la région, à l'écoute de leurs histoires, à la découverte des produits, des goûts et des repas qu'ils préparent et partagent.

Elle est venue se familiariser avec le lapin, auprès de **Julien Bousquier - Lapins des prés** (voir bulletin municipal #95) et **Maud Pressigout (Cervad'Oc)** productrice de bière.

Le résultat ? Un lapin au pain d'épice à la bière, accompagné d'une sauce à la gelée de bière.

Diffusée le 13 mai dernier, cette savoureuse émission est disponible en replay sur France TV :

<https://www.france.tv/france-3/nouvelle-aquitaine/le-gout-des-rencontres-nouvelle-aquitaine/4917895-lapin-a-la-biere-a-flavignac.html>



Avis aux nouveaux habitants

Depuis de nombreuses années, la mairie offre à tous les nouveaux habitants un dossier d'accueil destiné à faciliter leur installation dans la Commune.

Celui-ci comprend le plan guide de la Commune, la liste de tous les numéros et adresses utiles, l'organisation du Conseil municipal et des services municipaux, de l'école, des différentes régies, etc. Il inclut également la liste de tous les commerçants, artisans et professionnels de la Commune ainsi que les coordonnées et une brève présentation des associations locales. Il comprend aussi des renseignements pratiques concernant, par exemple, l'inscription sur la liste électorale, le dépôt de permis de construire, etc. Autant de renseignements susceptibles d'éviter des pertes de temps en recherches inutiles. **Si vous êtes nouvellement arrivés dans la Commune, nous vous invitons donc à vous présenter au secrétariat de mairie pour retirer gratuitement votre dossier d'accueil.**

NOUVEAU À FLAVIGNAC

La boutique *Les Z'ateliers* met à votre disposition un nouveau service : une **boîte à livres**.

Chacun peut y déposer ou emprunter un livre librement. La boîte à livres offre un cadre souple qui repose sur l'échange et le partage.

Accessible 24h/24 et 7j/7, elle vient compléter l'offre de lecture que propose la Médiathèque intercommunale de Flavignac.

Elle vous attend au 69 Place du Général de Gaulle près de l'entrée de la boutique.



Une nouvelle offre d'hébergement touristique s'est développée sur la commune : Ludivine Da Silva a ouvert cette année des **chambres d'hôtes**.

Elle avait ce projet depuis quelque temps et une acquisition immobilière a rendu son rêve possible. Pour son projet, elle ne voulait pas trop s'éloigner de la commune où elle était installée avec sa famille. Lorsque ses enfants étaient jeunes, ils venaient se balader autour du lac et se disaient : « Ici, ils sont bien au bord du lac ».

L'opportunité a fait qu'il y a trois ans, la maison a été mise en vente et qu'elle correspondait tout à fait au projet : une bâtisse pour faire des chambres d'hôtes avec un corps de ferme typique du limousin.

POUYADOUX NICOLAS **MAÇONNERIE GÉNÉRALE**

Aménagement intérieur/extérieur
Entretien funéraire

06 77 28 50 20
05 87 41 22 54

EI BUISSON PAUL

PLOMBERIE, CHAUFFAGE

Neuf et Rénovation
Dépannage
DEVIS GRATUIT

06.42.32.87.65
buisson.paul087@gmail.com
Le Puy Gourcy
FLAVIGNAC 87230



En se lançant dans cette activité, cette infirmière, voulait continuer à faire ce qui lui tenait à cœur tout en changeant de vie : rencontrer des gens, partager des instants et prendre soin.

Des clients de tous horizons fréquentent ses chambres : des touristes mais aussi des professionnels qui ne veulent plus aller à l'hôtel et recherchent quelque chose de plus personnalisé, ainsi que des gens qui viennent pour des événements familiaux sans vouloir s'imposer à leur famille. La proximité immédiate du lac est un atout pour sa clientèle. Elle peut accueillir jusqu'à 10 personnes.

QUELQUES IDÉES DE SORTIES ...

Vendredi 4 au dimanche 6 août Ecofestival – Les Carrioles

Au bord du lac Saint-Fortunat
Évènement vivant, familial, citoyen et festif qui propose une multitude d'animations, de spectacles, d'ateliers... (voir programme page 30).
Participation libre et consciente.
Renseignements : www.lescarrioles.fr

Dimanche 6 août

Élodie Soulard, accordéon, classique, récital solo

Église de Flavignac, 16 h
Dans le cadre du 40ème anniversaire du Festival Musical de Saint-Yrieix Limousin-Périgord, avec le soutien de la Communauté de Communes et la commune de Flavignac.

Élodie Soulard joue des oeuvres de Tchaikowsky, Scarlati, Fauré, P. Hersan, V. Runchak.
Payant.

Renseignements et réservations : 05 55 08 20 72
(Office du tourisme de Saint-Yrieix-La-Perche)
<https://www.festivaldesaintyrieix.com/index.html>

Mardi 15 août

Feu d'artifice – 50 ans du lac Saint-Fortunat

Animations dès 11h ; feu d'artifice à 22h30, Place de Dietenhofen ; à l'occasion des 50 ans du lac Saint-Fortunat, venez profitez des animations organisées (voir programme page 17).

Renseignements : 05 55 39 11 14 (Mairie)

Tout l'été

Les estivales de La Quincaill' & Vous

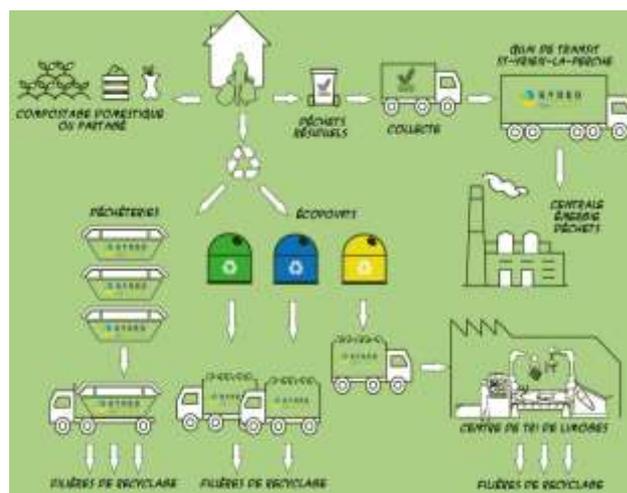
Voir dépliant inclus à votre bulletin municipal

3ème week-end d'octobre

La Fête du Cidre

Au bord du lac Saint-Fortunat
Journée festive : démonstrations et pressage de pommes, vente de cidre, foire artisanale, produits régionaux, groupe folklorique, manège enfants, animations et vide grenier toute la journée.
Organisée par l'Union Cycliste de Flavignac.
Gratuit.

Renseignements : 06 03 74 19 37 (UCF)



Organisation du cheminement de nos déchets, ordures ménagères, tri sélectif ou apport en déchetteries



Votre redevance Déchets permet de financer la collecte et le traitement de ces différents déchets.

En 2022, pour la Communauté de Communes, le coût de nos déchets était de **98 € par habitant** :

46€ pour les Ordures Ménagères,
13€ pour le tri sélectif verre, papier, emballages,
39€ pour la déchetterie, encombrants, déchets végétaux et autres déchets

En 2022, sur la Communauté de Communes, la facture moyenne était de **190 € par foyer**.

Chacun d'entre nous doit contribuer à l'effort collectif en produisant moins de déchets et en triant les déchets recyclables.



Il est interdit de déposer des déchets, quels qu'ils soient, aux pieds des éco-points. Les contrevenants risquent une amende.

Horaires d'été de la Mairie

Du 3 juillet au 21 août, le secrétariat de la mairie est uniquement ouvert les après-midis.

LES PROJETS USEP

Savoir rouler

Ce programme permet aux enfants de bénéficier des apprentissages nécessaires pour développer une autonomie à vélo. Les élèves de PS/MS, MS/GS et CE1/CE2 ont pu profiter du matériel mis à disposition pour l'USEP sur un période de 3 semaines.



Semaine olympique et paralympique

Les élèves de PS/MS, MS/GS et CE1/CE2 ont participé à des défis sportifs de sensibilisation au handicap ainsi qu'à un défi artistique et culturel.



Aventures motrices

Les élèves de PS/MS, MS/GS se sont rendus au gymnase d'Isle pour cette rencontre. Équilibre, saut, habileté, prise de risque, glisse...

Les élèves ont pu profiter d'une quinzaine d'ateliers, chacun correspondant à une discipline (équilibre, saut, habileté, prise de risque, glisse, etc.).



ÉCOLE ET CINÉMA À LA RENCONTRE DE L'AUTRE

Ce programme a proposé aux élèves GS/CP et CE1/CE2 de découvrir des oeuvres cinématographiques, lors de projections organisées spécialement à leur intention et de se constituer ainsi, grâce au travail pédagogique d'accompagnement conduit par les enseignants et les partenaires culturels, les bases d'une culture cinématographique.

Ces séances sont accompagnées d'un travail en classe autour des films visionnés : Mon voisin Totoro de Hayao Miyazaki, JIBURO de Lee Jeong-Hyang et Le Magicien d'Oz de Victor Fleming.

LES ABEILLES

La classe de CE1/CE2 a travaillé sur les abeilles à partir de l'exposé d'une élève.

Un apiculteur est venu expliquer aux élèves le rôle de ces insectes dans la nature ainsi que la fabrication du miel.

Il a apporté une ruche dans laquelle nous avons pu voir la cellule royale, les faux-bourçons (mâles) et le travail des autres abeilles. Nous avons grandement apprécié cette intervention.



OPÉRATION HAIECOLIER



Jeudi 16 mars 2023, par un temps printanier, a eu lieu la plantation d'une haie en bordure d'un terrain communal par les enfants de l'école de Flavignac.

À l'initiative de la Fédération de chasse de la Haute-Vienne, l'opération « HAIECOLIER » se déroule en partenariat avec l'ACCA locale et l'école primaire de la commune.

Les plants sont ainsi fournis gratuitement par la Fédération.

Les employés communaux ont préparé le terrain pour que les enfants puissent mettre les plants en terre, aidés par quelques chasseurs présents, sous la surveillance des enseignants et de quelques parents.

Cette très belle idée a un but pédagogique sur l'importance des haies dans la biodiversité.

La Commune remercie Pascal Lamberty pour son aide à la préparation du terrain.



FLAVIGNAC ET SES VILLAGES¹

Les noms de nos villages (suite)

Les villages qui tirent leur nom d'un animal sont assez rares, en tout cas moins fréquents que les toponymes formés sur un nom de plante ou d'après une formation végétale.

Les voies de communication ont souvent engendré une toponymie particulière. C'est assez peu le cas à Flavignac où l'on ne peut guère rattacher à cette catégorie que trois noms de lieux (quatre si l'on y inclut La Gane, traité dans le précédent bulletin, et qui désigne la traversée d'un ruisseau par un chemin).

JFB

LES NOMS D'ANIMAUX

TEXON

Dans des documents issus de l'abbaye de Solignac, on trouve la désignation de la *parrochia Sancti Petri de Teysson*¹. Le mot Texon pourrait être issu du latin *taxonis*, qui signifie le blaireau et qui avait évolué en langue limousine en *taison*. Il pourrait donc s'agir, avec toutes les réserves d'usage, de la désignation d'un lieu où aurait prospéré cet animal. Texon fut une très petite paroisse, d'origine obscure, mais sans doute assez tardive. Après la Révolution, la commune de Texon, issue de l'ancienne paroisse, n'eut qu'une existence éphémère et fut définitivement rattachée à celle de Flavignac en 1829.



Texon

LES GRAULES

Le Moulin des Graules est attesté en 1552 comme une dépendance de l'abbaye de Solignac. Situé en aval de la « planche de Cessat² » sur l'Arthonnet. Il tire son nom du limousin *Graula* qui désigne une corneille ou un corbeau.



Le pont des Graules

¹ « Paroisse Saint-Pierre de Texon ».

² Dénommé aujourd'hui le Pont des Graules.

PLANTES ET FORMATIONS VEGETALES

LES PALENNES

Le nom *Palena* désigne en langue limousine de hautes graminées qui poussaient dans les terrains abandonnés, non cultivés. Par extension, le nom a fini par désigner des terrains en friche, non entretenus.



FAYE ET LOMENIE

On a déjà parlé dans le *Bulletin municipal* de janvier 2022 du nom Faye dérivé de *fagus*, le hêtre en latin qui a donné *faia*, la hêtraie en langue limousine. Évoquer Faye donne l'occasion de parler d'un autre toponyme qui désignait autrefois une partie des appartenances de Faye : *Loménie*.



Armoirie de l'ancienne famille noble de Loménie



Faye, château et jardins, fermes

Le nom *Loménie*, qui désignait avant le 17^e siècle des terres situées semble-t-il immédiatement à l'est et au sud-est du village de Faye, a aujourd'hui complètement disparu, mais il a été rendu célèbre par une famille aux branches multiples qui en ont porté et en portent encore le nom. Ces terres étaient désignées au 13^e siècle par « *terra de Lolmeno, sita ad ulmum de cruce* », c'est-à-dire « la terre de *Loménie*, située près de l'orme de la croix ». C'est donc un orme (*ulmus*) remarquable, associé à une croix, qui a donné son nom à cette terre. Rien d'étonnant alors à ce que la branche noble, issue de la famille de Loménie qui a longtemps exploité ce tènement, ait adopté pour emblème un arbre, élément principal de ses armoiries.

BUSSEROLLES

Busserolles est un diminutif de Bussière qui désigne dans la région un lieu où pousse le buis. Cette plante ne pousse pas naturellement sur le socle cristallin et notamment en Limousin (sauf en de rares stations à la géologie particulière). Elle peut cependant se développer et se perpétuer sur des sites autrefois habités où la plante a été introduite. Ces sites ruinés sont propices à cet arbuste qui apprécie les sols bien drainés, caillouteux, et souvent enrichis en chaux par les anciennes constructions. Les « Bussières » désignent donc souvent des villages recréés tardivement sur des sites abandonnés de la période antique ou du haut Moyen Âge. Plus qu'une « Petite Bussière », Busserolles désigne plutôt un lieu où le buis poussait de façon éparse. Le fait qu'il n'y ait pas d'article dans le nom Busserolles va dans le sens d'une création de ce village avant l'An Mil.



Busserolles

LE BUISSON



Le Buisson, aujourd'hui siège du Haras du Gazon

Ce village est attesté dès le 13^e siècle dans des documents issus de l'abbaye de Solignac : « *manso de Boyssso, sito in parrochia de Flavinhac, prope burgum* »³ ou encore « *manso deu Boycho* ». Au 15^e siècle, des terres qui y étaient situées, relevaient du fief presbytéral de la cure de Flavignac, c'est-à-dire des biens qui étaient attachés et affectés à la fonction de curé de Flavignac.

LES BROUSSES

Ce village aujourd'hui disparu, mais attesté du 15^e au 18^e siècle, se trouvait près des confins des paroisses de Flavignac, Rilhac-Lastours et Nexon, entre les villages de Lascaux et Chazelas. Il semble n'avoir été constitué que d'habitats et bâtiments agricoles assez modestes, plus ou moins épars. Il pourrait s'agir d'un de ces villages fondés en période d'expansion démographique, comme on en connut au 13^e siècle, dans des secteurs un peu à l'écart, au profit d'habitants pauvres en quête de terrains à défricher. Le nom *Les Brousses* pourrait évoquer directement cet état. En période de régression démographique, les villages de ce type sont naturellement souvent les premiers à disparaître.

³ « Manse du Buisson, situé dans la paroisse de Flavignac, près du Bourg ».

LES VOIES DE COMMUNICATION

LE PEYRAT

Ce toponyme peut désigner, particulièrement lorsqu'il est accompagné d'un article, un chemin empierré, ce qui au Moyen Âge concerne les voies d'une certaine importance.

C'est sans doute le cas pour Le Peyrat de Flavignac qui se trouve près du carrefour de La Croix de Pierre où passait un ancien chemin joignant semble-t-il la région de Saint-Junien à celle de Saint-Yrieix-La-Perche.



Le Peyrat, La Croix de Pierre

LE PONT DES CHÈVRES

La maison ainsi désignée, assez récente, a emprunté son nom à la désignation de parcelles, attestée sur l'ancien cadastre du début du 19^e siècle *De Las Chabras*, « des Chèvres ».

Le « Pont » fait probablement référence à l'ancien franchissement du ruisseau de La Bastide, situé tout près.



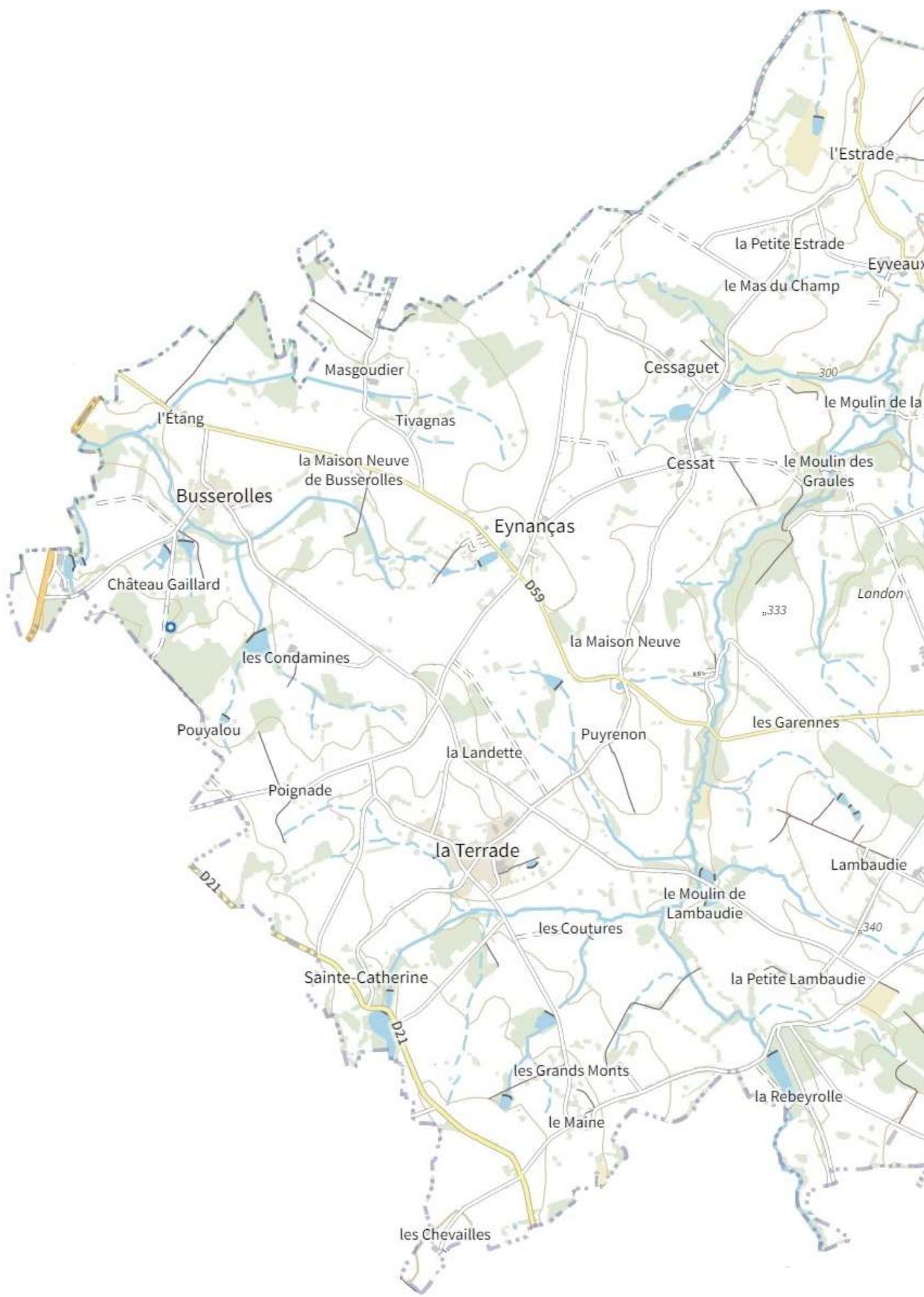
Le Pont des Chèvres

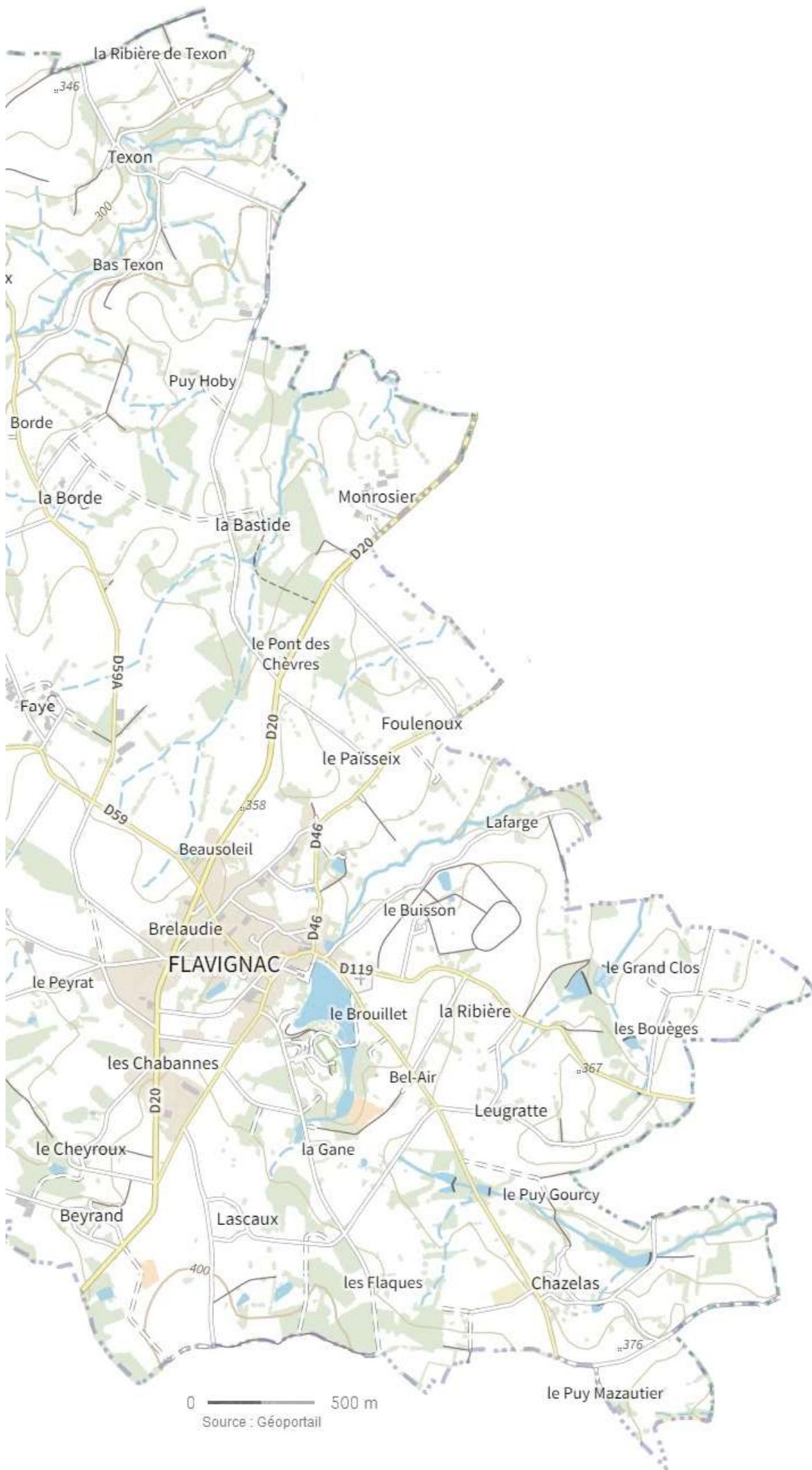
L'ESTRADE

Issu du latin *strata*, « l'estrade » désigne une route aménagée, construite et notamment empierrée. Formée de plusieurs couches de pierres et terre (strates), elle est le plus souvent d'origine antique. Les lieux et villages ainsi désignés sont souvent situés à proximité d'une ancienne voie romaine. Dans le cas de L'Estrade et de La Petite Estrade de Flavignac, il peut s'agir d'un ancien itinéraire joignant à longue distance le Haut-Limousin et le Périgord et qui traverse le plateau de L'Estrade et Eynanças et se dirige ensuite vers Chenevières.

L'Estrade







Par leur dynamisme, les associations améliorent le cadre de vie des habitants et participent, pour beaucoup d'entre elles, à l'animation de la vie locale. Les adhérents et bénévoles faisant partie des moteurs essentiels à leur bon fonctionnement, celles-ci sont en recherche constante de nouveaux membres.

ASSOCIATIONS GÉNÉRALISTES

LES CARRIOLES

07 67 93 72 95 - lescarrioles@gmail.com

Site web : www.lescarrioles.fr

Page Facebook : Association Les Carrioles

Le festival reprend son quartier d'été au lac Saint-Fortunat de Flavignac du 4 au 6 août 2023 pour sa 12^{ème} édition.

Cette année, nous vous proposons un voyage foisonnant d'étapes et de rencontres musicales, contées, rythmiques, burlesques, tournoyantes... Et toujours cette envie de semer à la volée des graines de changement.

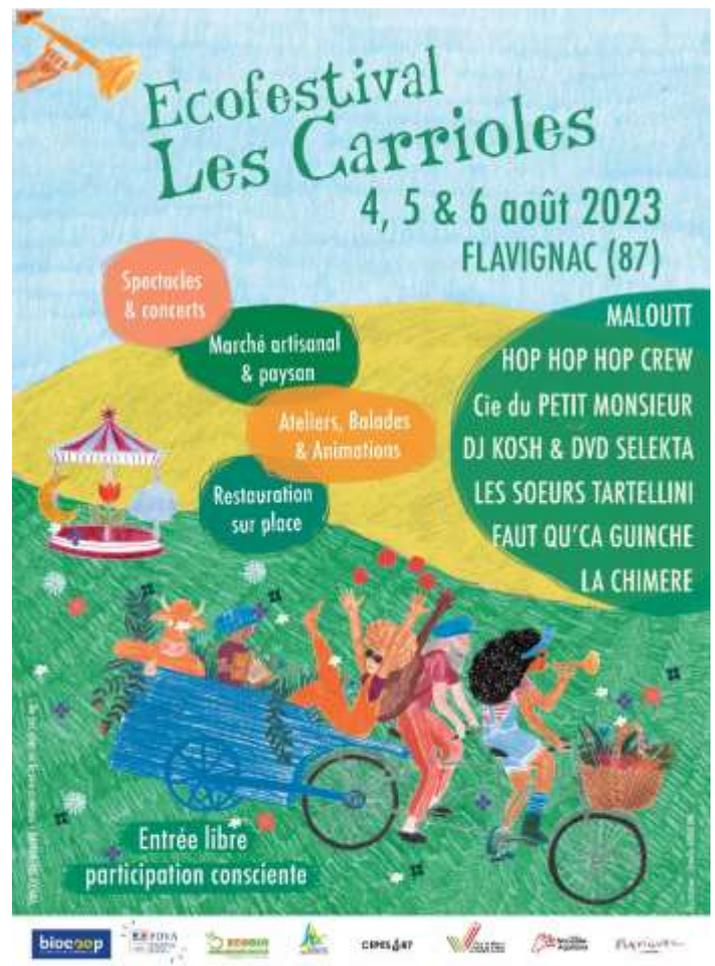
Le vendredi soir, l'ouverture sera d'emblée polyglotte avec le spectacle musical **Les Soeurs Tartellini chantent the world** suivi du concert de **HOP HOP HOP Crew** et son groove balkanique. La soirée se terminera sous les étoiles avec les **récits stellaires** de l'artiste Pierre Deschamps.

Le samedi après-midi et tout le dimanche, le parcours des visiteurs sera ponctué de **spectacles** (parmi lesquels **En dérangement** et **Deux secondes** – solo de mime burlesque par la Cie du Petit Monsieur ; **De bouche à oreille** – déambulation chantée des Soeurs Tartellini ; **Le Circophone** – manège à propulsion parentale du Cirque Plein d'Air ; **Bruire** – solo dansé de Lou Penetier), une **balade nature** (autour du Brouillet) et une **balade contée** (Les Passeurs d'Histoires), divers **ateliers** (notamment de **percussions africaines, sur inscription**) et **temps de rencontre et d'échanges** (autour des **funérailles écologiques et de l'eau en territoires nourriciers**).

Sans oublier l'incontournable **marché paysan et artisanal** pour découvrir les produits et savoir-faire du territoire, tout en dégustant boissons et encas du cru, mais aussi pour rencontrer des associations engagées dans la sauvegarde de l'environnement, le respect des droits humains et la promotion de la culture.

Le samedi soir nous accueillerons **Malouit** (chanson), et **Faut qu'ça guinche** (chanson festive). Et pour continuer à danser, **DJ Kosh et DVD Seleкта**.

Au visiteur de construire son itinéraire sur ces 3 jours, jusqu'à la clôture festive avec le bal trad aux côtés du groupe **La Chimère**.



Rejoignez notre équipe de bénévoles, ambiance conviviale assurée !

Avant, pendant ou même après le temps du festival, venez nous prêter main forte... pour le montage et la préparation du site et des loges, pour la vente de crêpes, pour la préparation du repas du vendredi soir, à l'installation des barnums... ou autre : nous trouverons ensemble.

COMITÉ DE JUMELAGE

Co-présidents : Mickaël Bourdolle
06 22 91 58 01 et Eric Coussy
06 13 51 68 15



Reprise de notre rythme de croisière pour ce début d'année 2023 avec notre désormais traditionnelle soirée choucroute allemande du 11 mars.

- Bilan positif malgré le peu d'équipes participantes pour la belote.
- Carton plein pour la choucroute avec 150 repas (sur place et à emporter) et une soirée bien animée.

Avec une année de retard, nous avons enfin pu fêter comme il se doit le 40^{ème} anniversaire de notre amitié Franco-Allemande du 17 au 21 mai. Nous étions une cinquantaine à partir pour Diethofen en bus ainsi qu'une dizaine en voiture.



Après un pot d'accueil à l'école de musique, nous avons été répartis dans les familles accueillantes. L'après-midi a été consacré à l'échange des cadeaux des Comités du Jumelage.



Des visites des églises et de la commune ont été proposées.



Église catholique



Église protestante

La soirée d'anniversaire a été rythmée par les discours officiels et les échanges de cadeaux. Une médaille a été décernée aux familles adhérentes depuis les débuts du jumelage.



Officiels du Jumelage



Familles médaillées

La diffusion du film retraçant 40 ans d'échanges, offert conjointement par le Comité et la Municipalité de Flavignac, a fait remonter beaucoup de souvenirs pour certains et fait découvrir l'histoire aux nouveaux adhérents. Musique et spectacles ont agrémenté le repas. Le samedi a été consacré à la visite du musée de plein air de Bad Windsheim.

Le dimanche est très vite arrivé et c'était déjà l'heure de se dire au revoir. Beaucoup d'émotion pour les familles qui quittaient leurs amis de longue date et pour les nouvelles amitiés et les nouvelles familles accueillantes. Si vous aussi vous souhaitez vivre cette expérience intense, nous recherchons de nouveaux foyers d'accueil pour la venue de nos amis allemands en 2024, ainsi que des bénévoles pour animer au mieux nos manifestations de l'année.

LA QUINCAILL' & VOUS

laquincailletvous@gmail.com

Page Facebook : laquincailletvous



Cet espace associatif est avant tout un lieu de vie, de partage et de rencontres entre Flavignacois(e)s, habitant(e)s des communes voisines ou plus éloignées et même avec les pèlerins. Autour d'ateliers, d'instruments de musique, d'un verre de l'amitié ou d'un jeu de société, la bonne humeur est toujours de la partie !

La Quincaill', c'est aussi une quarantaine de producteurs, 7 créateurs et 5 associations du coin qui nous font confiance pour proposer plus de 300 produits.

Déjà 1 an avec vous !!!

Pour La Quincaill' & Vous, 2022 a su tenir toutes ses promesses, voire les a dépassées !

L'année 2022 consistait pour l'asso à se mettre en place de manière opérationnelle et de déployer ses activités : une « boutique » de producteurs/créateurs locaux, une brocante, une friperie associative et un programme « d'animations ». Pour cela, l'association a pris ses quartiers dans les locaux de l'ancienne quincaillerie de Flavignac (en face de la pharmacie) et a ouvert ses portes le 16 avril 2022, du mercredi au samedi, soit 21 h par semaine ; l'ouverture est assurée uniquement par des bénévoles.

Entrez- Adhérez - Profitez

Horaires d'ouvertures :

Mercredi : 9h -12h30 / 15h30 -19h30

Jeudi et vendredi : 15h30 - 19h30

Samedi : 10h - 12h30 / 14h -17h

- ⊗ Une boutique associative de producteurs et de créateurs
- ⊗ Un espace de vie convivial, de rencontres et d'activités
- ⊗ Une brocante et une friperie associative

face à la pharmacie de Flavignac ✉ laquincailletvous@gmail.com 📱 @laquincailletvous

Mille mercis pour vos soutiens, les Quincaillieurs et Quincailleuses fondateurs sont ravi(e)s de la dynamique autour de ce projet - que vous soyez consommateur d'un jour ou régulier, bénévole, adhérent, producteur ou créateur, vous êtes tous les bienvenus !

Nous avons été touchés par le monde venu à notre inauguration et 1^{er} anniversaire le 15 avril dernier !!



Les Estivales de La Quincaill' reviennent cet été !

Chaque semaine, le plus souvent les **vendredis en fin d'après-midi**, profitez d'un **atelier à La Quincaill'**.

Au programme : escape-game, ateliers créatifs et musicaux, découverte des escargots et abeilles, cours de self-défense et Qi Gong, ateliers jardinage et écriture picturale, échanges sur les épices et le levain...

Vous pouvez retrouver le programme complet dans notre boutique, sur nos réseaux sociaux et chez nos partenaires. Pour poursuivre l'aventure à La Quincaill', le Food Truck associatif "Saveurs du Monde" propose des dégustations et plats divers tous les vendredis à partir de 18h.

À plusieurs, on va plus loin !

Venez quinquiller, rejoignez notre équipe de bénévoles :)

- pour tenir les permanences de la boutique
- et/ou proposer des activités (musique, bricolage, jardinage...)

Vous souhaitez participer à cette belle aventure ?

N'hésitez pas venir nous voir au 12 rue Jean Moulin à Flavignac (en face de la pharmacie) ou nous contacter à laquincailletvous@gmail.com

FLAVIGNAC LOISIRS

Présidente : Agnès Lafarge
05 55 39 12 11

L'assemblée générale du club a eu lieu le mardi 10 janvier. Nous approchons de la soixantaine d'adhérents. La réunion a été suivie de la dégustation de la traditionnelle galette des rois confectionnée par la boulangerie de Flavignac.

La chandeleur a été fêtée le mardi 7 février. Un loto a animé l'après-midi.

C'est au Saint-Fortunat que les anciens ont apprécié le traditionnel pot au feu du mardi gras.

Le mardi 4 avril, un loto fleuri a enchanté les anciens avec des géraniums en lots.

Les lotos ont un beau succès, mais aussi la belote du mercredi. Il n'est pas rare d'y compter 6 jeux.



Les anciens se retrouveront le 14 juillet au restaurant Saint-Fortunat et le mardi 1^{er} août autour du traditionnel pique-nique à la salle du 3^{ème} Age.



ASSOCIATIONS SPORTIVES

UNION CYCLISTE DE FLAVIGNAC

Président : René Paraud
05 55 39 15 81

Une 26^{ème} randonnée VTT et pédestre Les Feuillardiers, toujours très appréciée :

Ce sont plus de 300 randonneurs à pieds ou à VTT qui, le dimanche 19 février, sont partis sur les différents circuits par une belle matinée d'hiver, tous ravis à leur retour.



Le samedi 19 mars, beaucoup moins de participants pour la **rando cyclo route UFOLEP**. 2 circuits étaient proposés aux randonneurs, 86 km et 54 km à allure régulée mais une mauvaise météo a freiné l'ardeur des cyclistes.



Avant la **grande manifestation de l'automne**, le **dimanche 15 octobre**, rendez-vous le **mardi 15 août** pour fêter les **50 ans du lac Saint-Fortunat** pour un petit tour des différents villages à allure très tranquille.

CLUB DE GYMNASTIQUE VOLONTAIRE SAINT-FORTUNAT

Renseignements : Sandrine au 06 50 60 58 70 et Marie-Hélène au 06 77 66 87 22

La Gymnastique Volontaire de Flavignac a proposé aux adhérents durant l'année scolaire 2022 – 2023 des cours le lundi soir de 20h à 21h avec Florian pour l'animation et le jeudi de 15h15 à 16h15 avec Jill.

Le nombre d'adhérents a beaucoup augmenté cette saison, sûrement l'après Covid. Cela va permettre à l'association d'investir dans du matériel : lests, cerceaux, ballons, etc....

Le club de Gym a organisé une randonnée pédestre en octobre à La Roche l'Abeille et une balade ornithologique animée par Patrick Précigout le dimanche 30 avril à Flavignac.



Une quarantaine de personnes ont participé. Les marcheurs ont fait environ 2,5 km sous le soleil et Patrick a fait de nombreux arrêts pour contempler les oiseaux. Nous avons observé le faucon pèlerin, la formule 1 des oiseaux, rapace pouvant atteindre 300 km/h, un couple de grèbes huppés au plan d'eau (qui est nicheur depuis la balade), une bergeronnette grise, un verdier, un nid de poule d'eau, ainsi qu'un de corneille noire couvant, un traquet pâtre avec de la nourriture dans le bec amenant la becquée au petit, un couple de pies grièches écorcheurs, une alouette lulu, un pouillot véloce. Nous avons essayé de faire la différence entre les corvidés (choucas des tours, corneille noire et corbeau freux), ainsi qu'entre un oeuf éclos ou prédaté. Nous avons vu le martinet noir qui ressemble à l'hirondelle, boit, s'accouple et dort en vol. Il ne se pose pas au sol car il ne peut plus s'envoler, il suffit de le prendre et de l'élever, et là, il reprend son envol. Il est capable par mauvais temps d'une semaine, de partir en Angleterre ou en Espagne en attendant une meilleure météo, les jeunes au nid commencent alors à réguler leur respiration comme une hibernation en attendant que les parents reviennent.



Un goûter a été offert par le club de gym à l'issue de cette balade.

La rentrée 2023-2024 se fera en septembre, la date n'étant pas encore fixée, elle sera décidée lors de l'assemblée générale qui aura lieu début juillet.

ANTENNE DU SPF

Local / Ancienne Auberge
"Le Pré des Lys"
2, avenue Jean Jaurès - Châlus



ACCUEIL SOCIAL

Permanence le jeudi de 14h à 16h30

- accueil social
- aides alimentaires
- aides pour les vacances

RECEPTION DES DONNS

le jeudi de 9h30 à 12h
et de 16h30 à 17h30

ATELIERS

ouverts sur inscription à l'antenne

BOUTIQUES SOLIDAIRES

ouvertes à tous

le jeudi et le dernier samedi du mois
de 14h à 18h

- vêtements et accessoires
- bric à brac
- jeux et jouets
- livres

Retrouvez toutes nos informations et le programme de nos activités sur la page



Contact :

SECOURS POPULAIRE
Fédération de la Haute-Vienne
6, rue Fulton 87280 Limoges
Tél. : 05 55 04 20 00 - www.spf87.org
Courriel : secpopchalus@gmail.com

Secours populaire français Antenne de Châlus 87

ASSOCIATIONS DANSES / CHANTS

CADANSES FOLK

Contact :

05 55 37 58 57 ou 06 83 94 75 25

Site web : <http://cadansesfolk.org/>



Une association dynamique !

Pour bien commencer l'année 2023 et après son traditionnel réveillon de la Saint-Sylvestre, l'association CADANSES FOLK a organisé le samedi 4 février **une veillée gratuite et ouverte à tous**. Plusieurs groupes de musique traditionnelle ont ravi nos oreilles et notre plaisir à danser. Grâce à la générosité de la municipalité que nous remercions, nous avons pu bénéficier du prêt de la salle des fêtes pour cette manifestation.



Le samedi 18 mars, a eu lieu une soirée concert-bal avec le groupe « Les violons de Nedde ». Avec talent, les artistes ont évoqué pour les nombreux spectateurs la vie dans la campagne limousine autrefois : des souvenirs, des histoires et de la bonne musique. Après ces moments drôles ou émouvants, un bal traditionnel a permis au public de se dégourdir les jambes en rythme et dans la bonne humeur !



Buvette et gâteaux étaient proposés au bénéfice de l'association. Une belle soirée que nous ne manquerons pas de renouveler la saison prochaine avec de nouveaux artistes. Venez nous rencontrer, vous passerez un agréable moment !

La saison 2022-2023 se terminera par un atelier festif réservé aux adhérents le mardi 27 juin : repas partagé puis bal animé par les différents groupes de musiciens qui ont participé à l'animation pendant l'année écoulée.

La nouvelle saison reprendra en septembre : un mardi sur deux, Anne-Marie anime avec beaucoup de bienveillance un atelier d'apprentissage et d'entraînement de 20h30 à 22h, suivi d'un « mini bal » jusqu'à 22h30, animé par différents groupes de musiciens.

Venez nombreux, vous serez les bienvenus.



Retrouvez la liste des associations de la Commune sur notre site Internet : <https://flavignac.fr/category/associations/>

Nous vous invitons à consulter régulièrement notre site Internet : <https://flavignac.fr/> ainsi que la rubrique « Agenda » du site de l'Office de tourisme Pays de Nexon - Monts de Châlus : <https://tourisme-nexon-chalus.fr/> pour ne manquer aucun rendez-vous !

La com'com sur le net !

Pays de Nexon Monts de Châlus communauté de communes

Bienvenue

Vous cherchez un service, une information...



Voilà maintenant plus de 2 ans que notre site internet est en ligne. Nous avons pris le parti d'orienter son développement afin de vous proposer un accès rapide à nos services et vous permettre un maximum de démarches en ligne. Le succès est au rendez-vous car vous êtes de plus en plus nombreux à l'utiliser avec plus de 100 000 pages consultées, 3 000 messages envoyés et des milliers de fichiers téléchargés.

Nous avons également diversifié nos réseaux d'informations avec une page Facebook et récemment le déploiement de l'application PanneauPocket.

<https://www.paysdenexon-montsdechalus.fr/>

Nos services en ligne :



Mes accueils de Loisirs : réservez les mercredis et les vacances scolaires dans nos Accueils de Loisirs, téléchargez le dossier d'inscription.



Mon compte médiathèque : inscrivez-vous, réservez en ligne, découvrez les activités des médiathèques (mediatheques.paysdenexon-montsdechalus.fr).



Gestion de mes déchets : retrouvez votre jour de collecte et téléchargez le calendrier de collecte, signalez un changement ou un incident, informez-vous sur le tri, le compostage..., comment payer vos factures en ligne.



Télécharger de nombreux dossiers, documents, magazines et des formulaires de contact vers nos différents services pour vos questions.



Mais aussi...

Vous pouvez consulter les **comptes-rendus des conseils communautaires**.

Vous y trouverez un **espace dédié aux acteurs économiques** du territoire : accompagnement, aides économiques...

Les associations locales peuvent réserver du matériel pour organiser leurs manifestations.

Vous pouvez également nous suivre sur Facebook et y retrouver notre actualité ponctuelle et celles de nos partenaires.

PanneauPocket sur tout le Territoire

Retrouvez nos alertes et informations ainsi que **celles de vos communes**, une application entièrement gratuite et anonyme.



Du nouveau dans nos France Services



Depuis mars, une fois par mois, Clémentine Saludas tient une permanence Point Justice (en partenariat avec le CDAD (conseil départemental de l'accès au droit) à Nexon et à Châlus.

Vous pouvez venir avec ou sans rendez-vous pour toutes questions concernant vos droits, vos démarches ou des termes juridiques.

Les conseils sont gratuits et confidentiels et vous permettront, si nécessaire, de vous diriger vers des professionnels correspondants à vos besoins.

Retrouvez-en vidéo toutes les informations :
<https://www.paysdenexon-montsdechalus.fr/permanences-des-organismes.html>

Pour vous accompagner dans vos démarches administratives (chèque énergie, Pôle emploi, Impôts, retraite, Nov Habitat...) les portes du Centre social à Nexon et de la Maison de l'intercommunalité à Châlus vous sont ouvertes.

De nombreux partenaires nationaux et locaux tiennent des permanences pour vous aider.

N'hésitez pas à nous contacter :
France Services
Nexon : 05 55 58 11 05
Châlus : 05 19 09 00 04

Déchèteries

ALERTE CANICULE

AMÉNAGEMENT DES HORAIRES des déchèteries

ATTENTION, en cas d'alerte **MÉTÉO FRANCE Canicule** les horaires de vos déchèteries s'adaptent

ALERTE ORANGE

ACCUEIL DE 7H à 13H
(sur les jours d'ouverture habituels)

FERMETURE des déchèteries de
Château-Chervix, Nouic,
Oradour-sur-Vayres
et Saint-Paul

Vous pouvez vous rendre dans les déchèteries les plus proches :
Saint Germain-les-Belles,
Saint-Bonnet de Bellac,
Saint-Mathieu, Châlus,
Saint-Léonard-de-Noblat et Pierre Buffière

ALERTE ROUGE

FERMETURE de toutes les déchèteries du SYDED

+ D'INFOS SUR
WWW.SYDED87.ORG

SYDED
MAIRIE DE NEXON
BOIS ECOLOGIQUES 1

Centre Intercommunal d'Action Sociale

Besoin d'un mode d'accueil pour votre enfant ?

Contactez au plus tôt notre Relais Petite Enfance pour préinscrire votre enfant auprès des multi-accueils du territoire et/ou vous remettre la liste des assistants maternels agréés.

IRPE Pays de Nexon-Monts de Châlus
Julie Morin - 06 33 65 85 75
rpe2.nexon@paysdenexon-montsdechalus.fr

Pays de Nexon-Monts de Châlus
Centre Intercommunal d'Action Sociale
11 rue de la République - 87100 Nexon

Centre Intercommunal d'Action Sociale
11 rue de la République - 87100 Nexon

La Boucle des Enfants du Pays, une nouvelle itinérance vélo de 100km, à faire en famille, entre amis ou solo...

Une roue dans le Massif central et le guidon dans le Bassin aquitain, vous serez tout au long du parcours entourés de taillis de châtaigniers, vous passerez devant des étangs, vous longerez des zones humides dans les bas-fonds, vous verrez des vaches limousines ruminer...

De Bussière-Galant à Saint-Pardoux-la-Rivière, la rivière Dronne marque les usages anciens des hommes : le nombre important de moulins, forges, tanneries illustre le passé industriel de cette rivière et de ses affluents, dont les sites de production ont engendré des aménagements (seuils, digues, retenues, barrages) pour certains encore visibles.



En 2021, afin de favoriser les dynamiques de territoire et de partenariats, le Parc proposait un appel à participation à destination des accueils de loisirs et accueils jeunesse du territoire et des villes-port, pour permettre aux jeunes de 12/17 ans de créer des séjours en itinérance et vivre des aventures insolites à deux pas de chez eux.

Dans ce contexte, les jeunes du Foyer des jeunes de Nexon ont d'abord dessiné un itinéraire de randonnée sur la thématique de l'eau puis l'ont testé lors d'un séjour itinérant à vélo (juillet 2021).

Ce séjour, construit par les jeunes accompagnés de l'équipe du Parc, a fait l'objet d'une mise en tourisme qui prend aujourd'hui la forme du guide de randonnée cyclo-touristique mis à disposition gratuitement à la Maison du Parc et dans les Offices de Tourisme Périgord-Limousin et Pays-de-Nexon-Monts-de-Châlus.

Le guide, sa trace GPX et la liste des hébergements sont également disponibles en libre téléchargement sur le site internet du Parc accessible sur la page :

pnr-perigord-limousin.fr/Decouvrir/Balades-et-randonnees/Randonnees



MARQUE VALEURS PARC

La Marque Valeurs Parc naturel régional, développée à échelle nationale, valorise les entreprises engagées pour le respect de la nature, l'épanouissement de l'Homme et pour une économie locale plus responsable et solidaire.

Avec la marque, le Parc naturel régional Périgord-Limousin accompagne les hébergeurs touristiques volontaires qui souhaitent entreprendre une démarche de progrès en matière de développement durable et qualifier leur activité.



Vous souhaitez un accompagnement personnalisé et rejoindre le réseau des hébergeurs touristiques du Parc ? Contactez Pauline Guillot, chargée de mission tourisme : p.guillot@pnrpl.com / 05 53 55 36 00



Pour l'Emploi et l'Autonomie des Jeunes

16-25 ans

-  contact@mir87.fr
-  <https://www.facebook.com/mlrhv87/>
-  <https://www.missionlocaleruralehautevienne.com/>



CONSEILS FORMATION PROJETS EMPLOI VIE QUOTIDIENNE

Vous avez moins de 26 ans !

Des solutions pour tous vos projets

VIE QUOTIDIENNE :

Permis de conduire, aide aux transports, locations de véhicules
 ...des **simulateurs de conduite pour le code et la conduite...**
 Aides financières, démarches liées au logement,
 Accès aux droits et à la santé,
 Aide aux démarches administratives,
 Sports loisirs et culture ...**des conseils de jeunes pour donner son avis et ses idées ...**

ORIENTATION :

Découverte de secteurs et métiers,
 ...**des casques à réalité virtuelle**
 Immersions en entreprises et visites d'entreprises...

FORMATION :

Droits à la formation,
 Accès aux parcours de formation, financements ...

EMPLOI :

Techniques de recherche d'emploi,
 Rencontres entreprises et employeurs,
 Offres d'emploi et offres en alternance,
 Parrainage, Contrat d'Engagement Jeune ...



ACCOMPAGNEMENT ET PARCOURS PERSONNALISE UN CONSEILLER REFERENT

Des solutions, une offre de services adaptée à vos besoins et à vos projets vous seront proposées.



Parmi ces propositions, le Contrat d'Engagement Jeune (CEJ) : Contrat de 6 mois et une allocation pour sécuriser vos démarches...

Proche de chez vous !

Mission Locale Rurale Haute-Vienne

05.55.70.45.74

4 antennes - 32 points d'accueil sur tout le département de la Haute-Vienne (Hors agglomération de Limoges) - Une équipe de 34 professionnels et des services gratuits.

MAIRIE

Mairie de Flavignac
87230 Flavignac
05 55 39 11 14
mairie-flavignac@wanadoo.fr
www.flavignac.fr

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi : 14h - 17h
Mardi : 9h - 12h et 14h - 17h
Mercredi : 9h - 12h et 14h - 17h
Jeudi : 14h - 17h
Vendredi : 9h - 12h et 14h - 17h
Samedi : 9h - 12h

Le secrétariat est fermé tous les samedis suivant un Conseil municipal et tous les matins du 3 juillet au 21 août 2023 inclus.

Attention ces horaires sont susceptibles de modifications. Nous vous prions de bien vouloir nous en excuser.

PERMANENCE DU MAIRE

Christian DESROCHE :
lundi après-midi et mercredi matin sur RDV.

PERMANENCES DES ADJOINTS

Patrick PRECIGOUT :
samedi matin sur RDV.

Claudine PRADIER :
mercredi après-midi sur RDV.

François GAYOT :
samedi matin sur RDV.

Caroline DUPEYROUX :
mercredi matin sur RDV.

PERMANENCE ASSISTANTE SOCIALE

1^{er} mardi du mois de 14h à 16h30 sur rendez-vous ou 05 55 09 80 73 en dehors de cette permanence.

SERVICES

Horaires d'été de la Mairie

Du 3 juillet au 21 août, le secrétariat de la Mairie sera uniquement ouvert les après-midis.

Bureau de Poste

Du lundi au vendredi de 13h45 à 16h30
Le samedi de 11h à 12h
Horaire pour la levée du courrier : 15h00

Électricité

En cas de panne ou de problème liés au réseau électrique, contacter les services de ENEDIS au 09 726 750 87.

Eau

En cas de fuite ou de problème liés à la distribution d'eau, contacter le Service des Eaux des 3 Rivières au 05 55 04 09 09.

Téléphone

En cas de dérangement ou de problème liés au réseau de téléphone, contacter votre opérateur.

Ordures ménagères

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter la Communauté de communes Pays de Nexon - Monts de Châlus au 05 55 78 67 94.

Horaires des déchèteries

Mise à jour 03/03/2023 - SYDED

	Châlus Les Ganes (D901) Route d'Oradour 06 20 91 67 21	Nexon Voie de contournement 06 20 91 21 45	St-Martin-le-Vieux ZA de « Bel Air » (D20) 05 55 31 02 11
Lundi	9h-11h45 14h-17h15	Fermée	9h-11h45 14h-17h15
Mardi	Fermée	9h-11h45 14h-17h15	Fermée
Mercredi	9h-11h45 14h-17h15	9h-11h45 14h-17h15	9h-11h45 14h-17h15
Jeudi	Fermée	9h-11h45 14h-17h15	9h-11h45 14h-17h15
Vendredi	9h-11h45 14h-17h15	9h-11h45 14h-17h15	9h-11h45 14h-17h15
Samedi	9h-11h45 14h-17h15	9h-11h45 14h-17h15	9h-11h45 14h-17h15

Pensez zéro déchet !

Retrouvez toutes les informations du SYDED

05 55 12 12 87

www.syded87.org

contact@syded87.org